



REVUE DE PRESSE

année 2021

CAUE de la Savoie
Bâtiment Evolution
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29
caue@cauesavoie.org - cauesavoie.org

SAINT-BÉRON

Le maire, Alain Perrot, fait le point

Cette année, en raison des mesures sanitaires, les traditionnels vœux des maires n'auront pas leur configuration habituelle en présence de la population. Le premier magistrat de Saint-Béron revient sur une année particulière et présente les actions programmées par son nouveau conseil municipal

Que retenir de 2020, année de votre réélection ?

« Le monde entier subit les vagues successives d'une maladie qui touche toutes les populations et notre vie en est transformée. La confiance que l'on m'a accordée lors des élections particulières, puisque nous n'avons pu prendre nos fonctions que le 28 mai, est le moteur de mon action quotidienne pour Saint-Béron. Elle est encore beaucoup plus marquée dans la situation que nous vivons aujourd'hui. Dès l'installation du nouveau conseil municipal en mai, les élus se sont mis au travail. Les

travaux de voirie prévus ont été réalisés sur les secteurs du Gravenod, du Grand Bois, du Morinet, du Villard, de la Gourmandière et de la Millière. La mise en accessibilité du cimetière est pratiquement terminée (reste la mise aux normes de l'escalier). L'étude de marché pour l'ouverture d'un commerce de proximité et le lancement de la consultation pour le choix d'un urbaniste (élaboration du PLU) ont été lancés, les conclusions seront connues au premier trimestre. »

Quels sont les principaux projets communaux pour 2021 ?

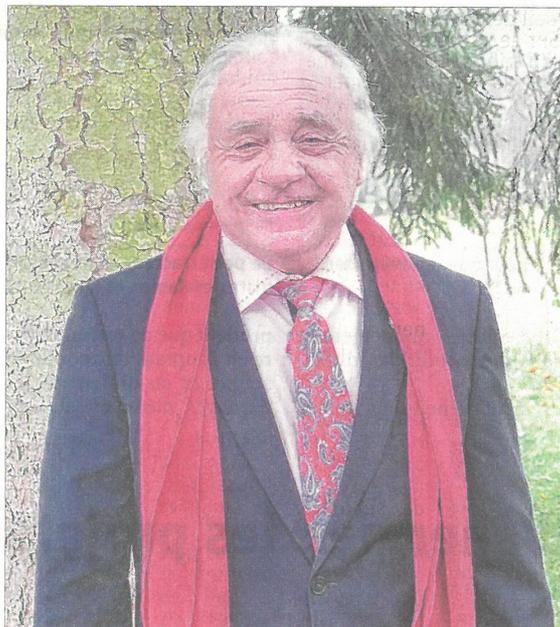
« L'aménagement de la place de l'église cœur historique de Saint-Béron fait l'objet d'une réflexion par le CAUE de la Savoie (Conseil architectural d'urbanisme et environnement) et l'architecte des bâtiments de France. Les financeurs ont d'ores et déjà été sollicités et une esquisse sera prochainement disponible pour

recueillir les avis. Nous avons eu la satisfaction de voir rouvrir une classe à l'école Jean-Ferrat (133 élèves) dans le cadre de l'application d'un protocole sanitaire stricte. »

« Vers une participation citoyenne »

« Pour 2021, nous prévoyons la poursuite de la réfection de la voirie, la mise en accessibilité et la réfection des sanitaires et vestiaires de la salle des sports, l'aménagement du carrefour de la RD 1006 et du chemin des Bonnes en partenariat avec la communauté de communes, la réalisation d'un city parc pour la jeunesse et le développement d'un réseau de vidéo protections sur le chef-lieu. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous développerons la participation citoyenne et nous mettrons en place un conseil social économique et environnemental. »

J.-L.B.



Pour le maire : « Espérons tous ensemble que 2021 nous apportera la victoire face à ce virus ». Photo Le DL/Jean-Baptiste BARALE

Les Savoie multiplient les écoquartiers

En presque 20 ans, les communes et intercommunalités des pays de Savoie ont imaginé plus d'une quinzaine d'écoquartiers. Certains sont déjà habités. Tour d'horizon des réalisations les plus emblématiques et exemplaires.

Par **Cécile BOUJET DE FRANCESCO**



Près du stade et de la piscine-patinoire, Annecy initie une vaste opération de requalification urbaine avec son projet d'écoquartier baptisé "Vallin-Fier".

Suite au Grenelle de l'environnement en 2007, l'État a encouragé la réalisation « d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires » par les collectivités territoriales. Pour ce faire, il a créé le label ÉcoQuartier, piloté par les ministères de la Cohésion des territoires et de la Transition écologique et solidaire. Depuis sa création en 2012, près de 500 opérations ont été labellisées en France.

En pays de Savoie, les communes n'ont pas attendu la création du label pour se lancer dans l'aménagement d'écoquartiers. Ces réalisations ont des approches architecturales très différentes les unes des autres, selon Florence Fombonne-Rouvier, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73). Et ces projets sont tout aussi variés dans leur contenu, même si leurs grandes lignes sont communes : valorisation de la biodiversité, préservation de la ressource en eau, sobriété énergétique, déploiement d'énergies renouvelables, mobilité douce...

Un écoquartier récompensé en 2012

À Viry, les premiers logements de l'écoquartier "Écovela" ont été livrés en 2012 (800 prévus au total). La même année, l'opération, toujours en cours de labellisation, a décroché le prix Art urbain de l'association du Séminaire Robert-Auzelle. Outre le volet habitat, qui prévoit notamment une coopérative d'habitants, ce projet comprend sur plus de 16 hectares un espace culturel, "L'ellipse", qui a ouvert ses portes en 2013, et un groupe scolaire dont la première tranche a été livrée en 2014. Le tout est complété par une chaufferie collective biomasse alimentée en bois et par des panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

À l'instar d'Écovela, l'opération "Valmar" à La Ravoire, dont les premiers bâtiments ont été livrés en 2016 (181 logements sur 248), entend « recréer de la centralité. » En effet, « la commune est très éclatée », commente Florence Fombonne-Rouvier du CAUE 73 qui cite, parmi les atouts majeurs du projet, un important travail de concertation avec les habitants, une approche paysagère « assez forte » et le report des circulations en périphérie du quartier.

Préserver l'environnement

Les déplacements sont l'un des points phares des écoquartiers. À Cognin, par exemple, le projet "Villeneuve", qui développe 1 200 logements (dont 500 déjà construits en 2019), une école, une salle polyvalente et des jardins partagés sur 25 hectares, a pour ambition de mettre à disposition des habitants des vélos à assistance électrique. Cette opération est réalisée sur un ancien plateau agricole. Ce qui illustre une autre caractéristique des écoquartiers : certaines collectivités font le choix d'associer "extension maîtrisée" et reconversion d'un site existant. C'est le cas de l'opération "Les Granges" (plus de 500 logements prévus) à La Motte-Servolex, qui entend revaloriser une ancienne carrière, - un temps utilisée comme zone de remblais -, et réhabiliter la zone humide qui la jouxte.

La préservation de l'environnement est au coeur des écoquartiers. Celui de "La Boquette" à Cluses vise l'aménagement d'une mare pédagogique de 2 000 m² et la construction de plus de 300 logements et d'équipements sportifs. Le projet d'écoquartier "Pré Billy" (dont la labellisation est en cours), porté par la ville d'Annecy sur le territoire de Pringy, propose quant à lui un parc paysagé intégrant une zone humide, un cours d'eau et une prairie centrale. Sur les 21 hectares concernés, l'opération présentée aux habitants en 2019 comptera aussi des jardins partagés, 920 logements intergénérationnels, un hôtel, des tiers-lieux « participatifs et évolutifs »...



Les quelque 600 logements de l'écoquartier "Les Passerelles" à Cran-Gevrier, inauguré en 2018, ont été construits sur la friche industrielle des anciennes papeteries de la ville.

Une nouvelle vie pour les friches industrielles

La création de ces quartiers exemplaires s'inscrit également dans une démarche de requalification d'anciens sites industriels, à l'image des "Passerelles" à Cran-Gevrier, seul écoquartier labellisé "étape 3" (c'est-à-dire livré) des pays de Savoie. Les quelque 600 logements ont été construits sur la friche industrielle des papeteries historiques de la ville. À Chambéry, près de 780 logements, dont des appartements pour les seniors, sont attendus à la place de l'ancienne usine Vetrotex. Autre exemple : sur le site de l'ancien hôpital de Bonneville est prévu l'écoquartier "Le Château des Sires de Faucigny", soit 170 logements livrés au plus tard début 2021. Le site accueillera également une résidence pour seniors, un cinéma... Quant à l'écoquartier Vallin-Fier à Annecy, il participe à une vaste opération de renouvellement urbain initiée par la Ville, suite à la déconstruction des usines Gillette/Cosmoplast au début des années 2000 (environ 17 hectares, 1 100 logements annoncés et une école ouverte en 2013).

Rendre la ville plus attractive

En matière de renouvellement urbain, à Chambéry-le-Haut, l'écoquartier "Les Combes" doit permettre la reconfiguration d'un quartier dit prioritaire. Objectif : lui redonner de l'attractivité. Pour ce faire, et tout en proposant une « nouvelle approche de l'habitat », commune et agglomération ont conçu cette opération, dont les travaux ont démarré en 2018, en mixant nouvelles constructions, réhabilitation énergétique de bâtiments existants et réaménagement de l'espace public. Enfin, à Annemasse, deux projets d'écoquartiers sont menés pour donner un autre visage à la ville : "Château rouge" et "Étoile".



Un label exigeant

Le label ÉcoQuartier s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Pour qu'une opération puisse prétendre à cette certification, elle doit remplir plusieurs critères dont le respect des 20 engagements du référentiel ÉcoQuartier.

Ce label se décompose en quatre phases successives : "étape 1", l'écoquartier est en projet ; "étape 2", il est en chantier ; "étape 3", il est livré ; "étape 4", il est confirmé (trois ans après sa livraison). Selon Florence Fombonne-Rouvier, directrice du CAUE 73, la labellisation implique une forte mobilisation des acteurs, en particulier des collectivités territoriales (communes et intercommunalités). Celles-ci ne bénéficient d'aucune contrepartie, même financière.

Si pour certaines, le label est plutôt considéré comme le moyen d'afficher une approche vertueuse, bon nombre de projets voient le jour sans pour autant être engagés dans cette procédure.

Le maire souhaite « rendre la commune plus attirante »

En ce début d'année, Brigitte Tougne-Picazo dresse le bilan de l'année écoulée et dévoile ses projets pour 2021.

Crise sanitaire oblige, Brigitte Tougne-Picazo n'a pas pu présenter ses premiers vœux en public. Bilan de l'année 2020, projets, souhaits, le maire de la commune fait le point dans nos colonnes.

Comment allez-vous adresser vos vœux à la population ?

« Dans un premier temps, nous avons distribué une lettre, "en aparté", dans toutes les boîtes aux lettres, pour informer le maximum d'habitants. Dans la foulée, nous allons poster une vidéo sur YouTube et Facebook, un support que l'on va utiliser de plus en plus. Le contenu sera dans le ton de la lettre : quelques lignes sur l'année écoulée, pour tourner la page, sans revenir longuement sur la période que nous avons traversée. Les vœux sont un moment enjoués, les gens ont besoin de punch, de dynamisme. »

Quel bilan dressez-vous de ces premiers mois à la tête de la mairie ?

« C'est un bilan plutôt positif car même si l'on a été confronté à cette crise et à la nécessité de s'organiser, ce qui n'a pas été simple, nous avons réussi à sortir une feuille de route, à mettre en place des groupes de travail. Nous en avons profité pour nous mettre en place, pour nous cadrer. Alors certes, nous avons démarré plus tard

que prévu mais cela n'a pas été un handicap car le passage de relais avec Denise De March s'est très bien déroulé. Nous avons ainsi travaillé de concert des élections jusqu'au passage de flambeau officiel. »

Quelles leçons tirez-vous de cette année si particulière ?

« La première, c'est que nous allons insérer une ligne dans le budget, spéciale crise sanitaire, pas forcément intitulée Covid, car on ne sait pas à quoi s'attendre dans les prochaines années. La deuxième va concerner notre plan communal de sauvegarde que nous allons renouveler. Le plan doit intégrer désormais le scénario pandémie. Nous allons donc tout remettre à plat et le retravailler pour être efficace. Il faut que nous puissions avoir des certitu-

des, un cadre, que l'on sache réagir face à l'imprévu. Nous allons étudier tous les scénarios possibles, réaliser des fiches actions pour être le plus réactif possible. »

Y a-t-il des projets qui seront impactés par la crise sanitaire ?

« En termes de délais, peut-être. Sinon, cela ne représente pas une barrière. Cela pourrait toutefois le devenir financièrement si la crise devait perdurer dans le temps. Nous n'avons pas eu de dépenses inconsidérées et la commune n'a pas été fortement impactée car la saison estivale n'a pas vraiment eu lieu. Grâce aux aides du Département et de l'État, nous nous en sommes bien sortis. »

Chindrieux a vu sa population diminuer lors du der-



Quatrième adjointe sous le précédent mandat, Brigitte Tougne-Picazo est sereine quant à la suite de son mandat actuel. Photo Le DL/S.G.

nier recensement. Comment voyez-vous l'évolution de la commune ?

« C'est un sujet de discussion. L'objectif de la municipalité est de rendre Serrières plus attirante, davantage attractive, nous voulons lui

donner une identité, pour ramener des familles sur la commune. Nous sommes bien situés, à proximité du Grand Genevois, accessible par le train. Nous souhaitons vendre l'image de notre commune. »

Quels sont vos souhaits pour la population ?

« Des petits gestes de solidarité se sont initiés ces derniers temps, certains habitants se sont ainsi regroupés pour décorer le lavoir de leur hameau. J'aimerais que ce genre d'initiatives se multiplie, pour le rapport humain. Cela donnerait une nouvelle dynamique à la commune. Je souhaiterais également que toutes les animations se relancent et que l'on puisse de nouveau travailler tous ensemble. »

Propos recueillis par Sylvain GORGES

Les projets qui occuperont le mandat de la nouvelle équipe municipale

Le conseil municipal est en train de dresser un tour d'horizon des projets qu'il veut mener jusqu'à la fin de l'année 2025. Pour cela et pour l'aider à prioriser ses actions, il a décidé de se faire épauler par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, une entité qui va lui permettre de disposer d'une assistance technique dans le montage de ses dossiers.

L'un des premiers chantiers du mandat va concerner la réhabilitation de l'école primaire qui est

vieillesante, notamment en ce qui concerne le système de chauffage. Brigitte Tougne-Picazo et son équipe comptent également réaménager la zone de loisirs et aménager le cœur de la commune, pour retrouver une vraie place de village. « L'agence alpine des territoires ainsi qu'un bureau d'études vont nous aider à définir une identité touristique pour Serrières », annonce l'édile.

Au niveau de la communication, le site Internet, devenu désuet et plus du tout

adapté aux nouvelles technologies, va être revu entièrement, afin de devenir une entrée pour les habitants mais aussi pour les touristes. En parallèle, les "Serrières actus" vont être relancés, ainsi que les cafés de la mairie, quand la situation le permettra. « Concernant l'Illiwap, plus de 200 personnes ont déjà téléchargé l'application mais nous aimerions la développer encore plus car ce moyen de communication sera en lien avec le Plan communal de sauvegarde pour alerter la population. »

Un état des lieux des routes et des chemins, ainsi que du petit patrimoine, va également être engagé et entraîner des travaux selon les finances de la commune.

Enfin, concernant la future saison estivale, la commune va établir une programmation, en lien avec l'Office de tourisme intercommunal, pour proposer une série de petits concerts, d'événements bonus, « pour redonner du baume au cœur aux habitants qui en ont bien besoin », conclut Brigitte Tougne-Picazo.

Un atelier participatif pour repenser la base de loisirs

Samedi, des habitants de la commune ont participé à un atelier de réflexion sur la rénovation de la base de loisirs. L'objectif : inclure les Chanaziens dans les décisions municipales.

Lors de la première réunion de lancement de la démarche citoyenne sur les projets de la commune, les Chanaziens ont été invités, samedi matin, à participer à la réflexion sur le projet de réhabilitation de la base de loisirs. Malgré la météo, une vingtaine d'habitants du village était au rendez-vous pour cette initiative participative, lancée par le maire Yves Husson et un conseil municipal.

Pour mieux imaginer les différentes possibilités d'aménagement et de développement de cette nouvelle base de loisirs, les habitants ont pu déambuler sur les sites concernés. Ils ont été guidés, à travers divers ateliers théma-

tiques, par Florence Fombonne-Rouvier, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie, et l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par Le perchoir paysage.

Questions et échanges sur les problématiques liées au projet

Un questionnaire avait été préalablement distribué aux participants, et ils ont pu exprimer leurs craintes, leurs souhaits et leurs idées, en matière de stationnement, de sécurité, d'organisation d'aire de jeux, d'activité vélo et de valorisation et d'harmonisation de l'espace. « Il y a eu de véritables échanges », ont estimé certains à l'issue de l'atelier.

« Auparavant, les projets étaient répertoriés et proposés lors de la présentation du programme politique, puis



Les habitants ont visité le site de la base de loisirs de Chanaz, guidés par le CAUE de Savoie et l'équipe de l'entreprise Le perchoir paysage. Photo Le DL/M.-C. D.

conçus par des équipes de techniciens, travaillés en interne par les chargés de missions et les élus, explique Yves Husson. Une fois arrê-

tés, ils étaient proposés en réunion publique aux habitants, qui n'avaient plus de marge de manœuvre pour les amender. Ce changement de

stratégie permet d'associer les habitants, en exprimant leurs ressentis et leurs attentes ».

Marie-Claude DUFOUR

Valmorel et la rue du Bourg



ARCHITECTURE

« L'architecture de loisir doit être une architecture de théâtre. Quand les gens partent en vacances, il leur faut un vrai dépaysement, un grain de folie. À Montchavin, puis à Valmorel, nous avons choisi une architecture de décor ».

Michel Bezançon / Pierre Guirard

L'histoire succincte des stations de ski en quelques dates

- 1918-1946. Le village-station : Megève...
- 1946-1965. Invention de la station en site vierge : Courchevel...
- 1965-1976. Les stations intégrées ; la ville à la montagne ; le studio cabine : La Plagne, Les Arcs 1600/1800, Flaine, Avoriaz...
- 1977. Fin du Plan neige¹, nouvelle politique de la montagne avec pour objectif une montagne vivante et protégée.
- 1977-1995. La station-village : Valmeinier, Montchavin, Sainte Foy...

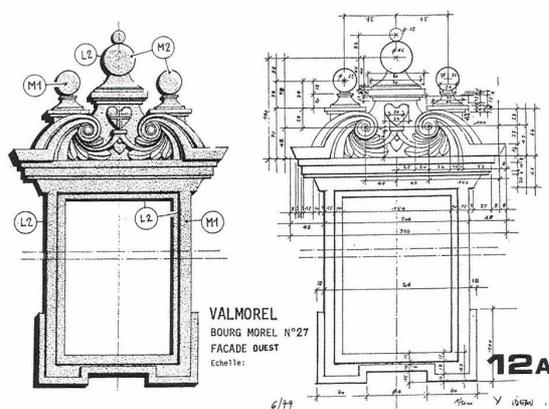
Archives départementales de la Savoie [17J 565], document extrait du fonds Bezançon.

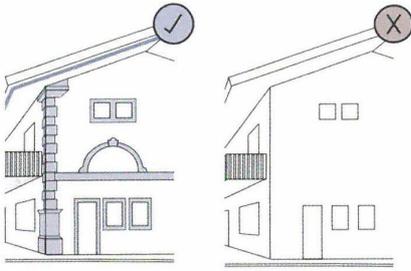


Dans les années 1950, des urbanistes et des architectes étudient et imaginent les futures grandes stations de ski. Dans cette période où l'engouement pour les vacances à la neige explose, ils vont progressivement proposer des formes nouvelles qui répondent au besoin de construire d'une façon efficace et fonctionnelle pour un très grand nombre de personnes (Plan neige). Apparaissent les « paquebots des neiges », ces immeubles aux lignes futuristes qui s'étagent dans la pente, qui

s'organisent au pied des pistes et qui offrent des espaces modernes de vie, compacts et en relation avec l'environnement.

À la fin des années 1970, ce modèle de ville à la montagne ne fait plus rêver. Les touristes, qui vivent le modernisme dans leur quotidien souhaitent s'évader de ces formes pendant leurs vacances à la neige. Les stations de ski prennent alors le même virage que certaines stations balnéaires.





Extrait du cahier de préconisations architecturales réalisé par le CAUE de la Savoie.

La rue du Bourg, Valmorel. Exemples de décors peints inspirés du bâti traditionnel.

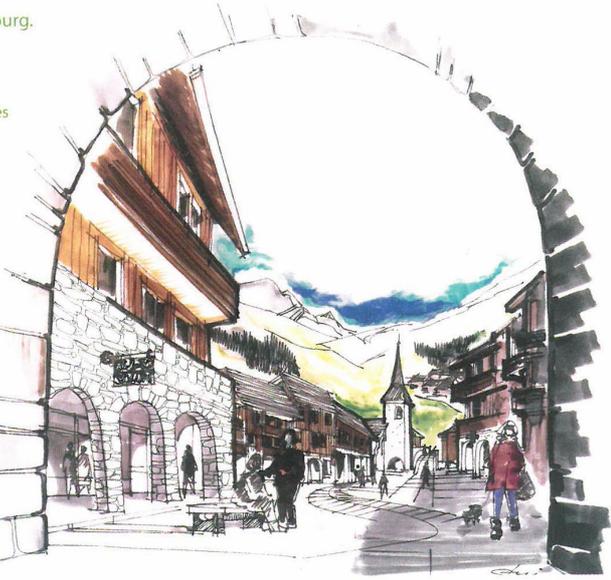
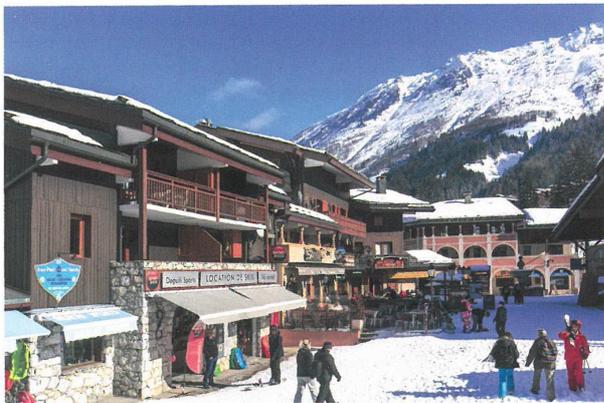


1976

Valmorel, invention du village recomposé

C'est dans ce contexte que Valmorel naît. L'architecture imaginée par Michel Bezançon est en rupture avec les grands blocs d'immeubles des plans neige des années 1960. Ici, la planification et l'architecture sont pensées comme celles d'une commune, avec un chef-lieu et des hameaux autour. Le centre du chef-lieu est ainsi matérialisé par la « Rue du Bourg », rue commerçante et animée. Les bâtiments sont de faible hauteur, avec des façades liant pierre et bois, des toitures en lauzes, et surtout, des décors muraux peints, qui s'inspirent de ce qui existe dans les vallées

Valmorel, station-village, un concept pour une quatrième génération de stations de sports d'hiver.



[à droite] La rue du Bourg, Valmorel, vers 1975. Dessin de l'architecte Michel Bezançon. Archives départementales de la Savoie, [17J 562].

de Savoie et dans le Val d'Aoste. Cette approche met en avant l'histoire commune de ces vallées quand elles étaient unies dans les États de Savoie jusqu'en 1860.

Un cahier de préconisations pour la rue du Bourg

Le quartier du centre station est réservé aux piétons et se développe sur une seule rue, la rue du Bourg, ponctuée de placettes et de passages couverts.

De nombreux décors peints sur enduit font la singularité et l'originalité de cette rue. L'architecture se fait attrayante, ludique, pittoresque voire frôlant le pastiche. Ces décors – trompe-l'œil, soulignement, encadrement, motif, médaillon – fonctionnent comme des faire-valoir de cette urbanité de centre bourg.

Cet ensemble bâti présente une homogénéité architecturale et des caractéristiques que la commune des Avanchers-Valmorel souhaite aujourd'hui préserver et valoriser.

C'est pourquoi elle a demandé au CAUE de la Savoie de l'aider à réaliser un cahier de préconisations destiné à servir de guide et de conseil aux commerçants, propriétaires et copropriétaires de la rue.

Préalablement et afin d'étayer sa réflexion, le CAUE s'est intéressé aux façades et aux décors peints dans les hameaux voisins. Le CAUE a également enquêté sur la genèse du projet et les intentions des concepteurs. Avec l'aide des Archives dépar-

tementales de la Savoie, les informations extraites du fonds Bezançon ont largement contribué à comprendre l'articulation entre les différents bâtiments et approfondir la connaissance de ces décors peints. Il s'agissait pour l'architecte d'apporter de la singularité aux constructions les unes par rapport aux autres, comme dans un village.

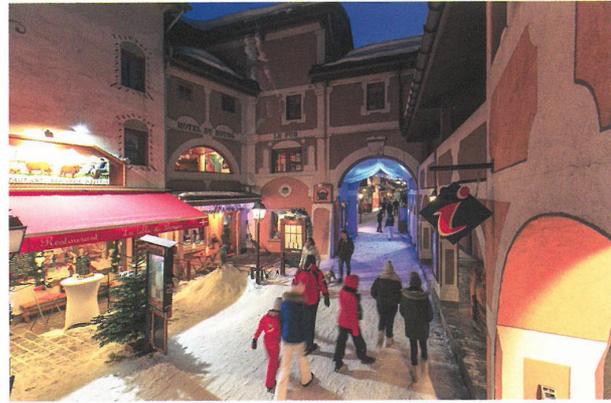
Après une phase d'échange avec les commerçants et les copropriétaires, le cahier de préconisation a été rédigé dans un but pédagogique et une volonté de sensibilisation. Ce document d'information oriente les propriétaires dans leurs projets de rénovation ou d'aménagement. Il donne des recommandations sur la nature et les emplacements des enseignes, des auvents, des éclairages; sur l'aspect des façades et des enduits, les balcons, les galeries, les portes et les volets; sur les matériaux à privilégier, et enfin sur l'utilisation et la rénovation des décors peints, motifs, trompe-l'œil et ornements. Il prend en compte les évolutions, mais établit également des directions fermes pour garantir une cohérence d'ensemble et éviter de tomber dans les modes.

Le cahier de préconisations sera annexé au Plan local d'urbanisme (PLU) lors d'une prochaine modification.

Cathy Le Blanc

Note

1. Le Plan neige a été mis en œuvre entre 1964 et 1977 dans le cadre de l'aménagement touristique de la montagne, 150 000 lits ont été créés entre 1971 et 1975.



CAUE Mises en perspective de l'identité des stations l'exemple de VALMOREL

SAVOIE

conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement



Le développement des premières stations de ski a participé au renouvellement de l'image de la montagne, qui dans le cadre du plan neige dans les années 60, s'est orienté vers une approche fonctionnelle et efficace en matière de construction. À la fin des années 70, ce modèle de ville à la montagne ne fait plus rêver. Les touristes, qui vivent le modernisme dans leur quotidien souhaitent s'évader de ces formes pendant leurs vacances. C'est dans cet esprit que la station de Valmorel aborde son développement avec l'architecte Michel Bezançon pour qui "quand les gens partent en vacances, il leur faut un vrai dépaysement, un grain de folie..." À Valmorel, planification et architecture

sont alors pensées sur le modèle de la commune, et la « Rue du Bourg », rue commerçante et animée en est une des illustrations. Les bâtiments y sont de faible hauteur, avec des façades liant pierre et bois, des toitures en lauzes, et surtout, des décors muraux peints, qui s'inspirent de ce qui existe dans les vallées de Savoie au travers d'une mise en récit des espaces. Les décors peints sur enduit viennent rythmer les façades et font la singularité et l'originalité de cette rue, qui pour Michel Bezançon permettaient d'apporter de la singularité aux constructions les unes par rapport aux autres, et fonctionnent comme des faire-valoir de cette urbanité de centre bourg. La commune des Avanchers-Valmorel souhaite aujourd'hui les préserver et les valoriser, car ils sont vus comme des mar-

queurs forts d'identification et d'appropriation des lieux, participant du lien social et de la valorisation culturelle, en posant la question de la symbolique et de l'identité propre à chaque station. En effet, s'attacher à la restructuration du bâti hérité et son intégration dans son environnement est un des enjeux majeurs de l'aménagement durable de la montagne.

C'est pourquoi elle a demandé au CAUE de la Savoie de l'accompagner dans la réalisation d'un cahier de préconisations, destiné à servir de guide et de conseil. Rédigé dans un but pédagogique et une volonté de sensibilisation, il prend en compte les évolutions, établit des préconisations pour garantir une cohérence d'ensemble, qui à l'aube d'une saison hivernale complexe, doit permettre de garantir les spécificités et l'attrait sur le long terme pour la station de Valmorel.

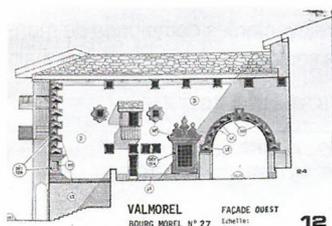
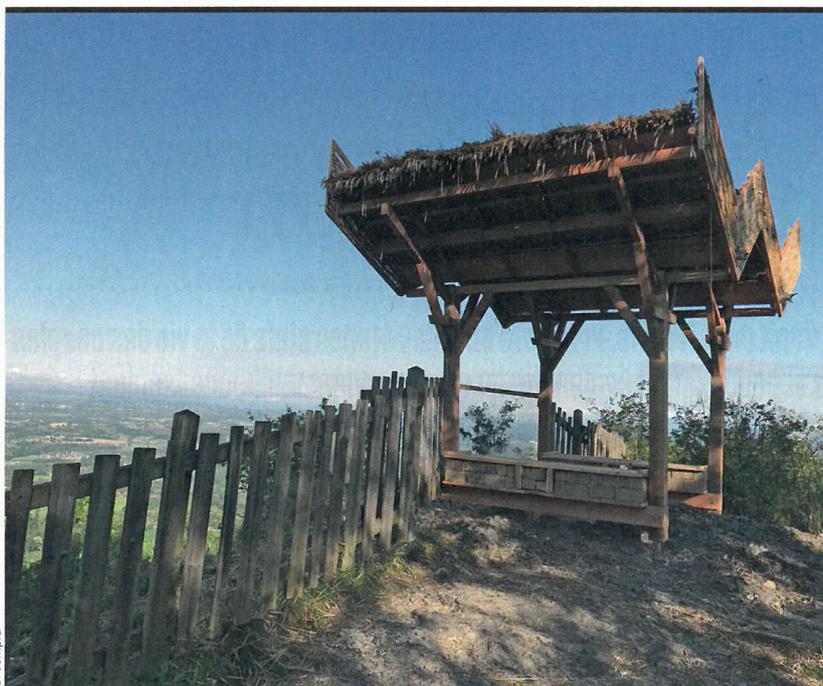


Planche issue du Fond Bezançon
Archives départementales de la Savoie



Photos © CAUE de la Savoie



Les « Folies au fil de l'eau » d'Archinature

FESTIVAL Artistes, architectes, designers, paysagistes, collectifs, associations et professionnels sont invités à réveiller leur créativité en participant au concours « Folies au fil de l'eau », lancé par le festival Archinature sur le territoire du Guiers pour sa deuxième édition. Au programme ? La création d'installations éphémères, d'architectures en lien avec la nature, visibles par tous gratuitement pendant plusieurs mois. Une dotation de 1 500 euros sera allouée à chaque projet retenu. L'objectif ? Valoriser l'art et la créativité, un lieu naturel ou urbain remarquable, partager son projet artistique avec les habitants, les scolaires... et participer ainsi à la dynamique touristique. ● Inscriptions avant le 26 février sur le site Internet <http://festival-archinature.com>.

> Le CAUE de la Savoie est partenaire dans l'organisation de ce concours

Des travaux en perspective en 2021

Jeudi 25 février s'est tenu en mairie, une réunion de travail des deux commissions municipales "vie de village" et "travaux". Le souhait du maire Jean-Pierre Savioz-Fouillet et des deux adjoints dans cette période de préparation budgétaire, était de faire un point sur les investissements prévisibles. « Dans ce contexte économique difficile, il faut se projeter sur toute la durée du mandat, voir quelles instances peuvent être sollicitées pour obtenir des aides financières, mettre des priorités et rester confiant », a déclaré le maire.

Pour la commune de Vions, les projets ne manquent pas, la liste est longue. mise en place de vo-



De g. à d. : Jacques Perillat-Boiteux, Emmanuel Arragain, Jean-Pierre Maule, Aurelia Trunfio, Jean-Pierre Savioz Fouillet, Michèle Lambert, Thibault Lefebvre et Manuel Thomas. Trois personnes manquantes étaient excusées. Photo Le DL/M-R.M.

lets roulants pour l'école, les stores existants étant vétustes, reculer le monument aux Morts pour des raisons de sécurité (il est trop proche de la route dé-

partementale), des travaux de sécurisation à la salle des fêtes, l'accessibilité de la mairie à terminer avec la partie paysagère, la mise en conformité du garage com-

munal pour le respect de l'environnement, des études pour les aménagements intérieur et extérieur du cimetière avec la collaboration du CAUE (Con-

seils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), matérialiser la voie piétonne sur le marquage de la route départementale après la réfection de la chaussée faite par le Département, le toit du local du Barbollion est à refaire avec désamiantage au hameau de Boveron, poursuivre l'enfouissement des réseaux sur la rue de la Muraille, etc. Une réflexion est menée sur l'ensemble de la commune pour la sécurisation routière, la vitesse étant jugée excessive.

Le conseil municipal du 10 mars prochain validera les priorités pour inscrire les investissements au budget prévisionnel.

Marie-Rose MASIN



SAVOIE
conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement

La place de la « nature en ville », des enjeux paysagers, environnementaux et sociétaux

Quatre Savoyards sur cinq vivent aujourd'hui dans des aires urbaines et pour 90 % d'entre eux, le critère mis en avant pour offrir une meilleure qualité de vie est lié à la présence d'espaces verts de proximité, autrement dit du végétal.

La réponse pouvant alors leur être apportée, réside en la notion de « nature en ville », pouvant s'inscrire dans une multitude d'espaces, de tailles très variées, publics ou privés qu'il est aujourd'hui important de qualifier et prendre en compte.

Longtemps cantonnée à un décor, la « nature en ville » reprend ainsi une place essentielle dans le cadre de vie urbain, s'appuyant sur ses services écosystémiques naturels et en redonnant sa place au vivant, au travers de mises en œuvre opérationnelles telles la renaturation et végétalisation des cours d'écoles, cimetières, la désimperméabilisation/désartificialisation des sols, les jardins partagés, l'agriculture urbaine...

En effet, elle permet de répondre à de multiples préoccupations accentuées par la crise sanitaire, au regard de ses qualités fonctionnelles et symboliques qui sont aujourd'hui étroitement corrélées, comme celles :

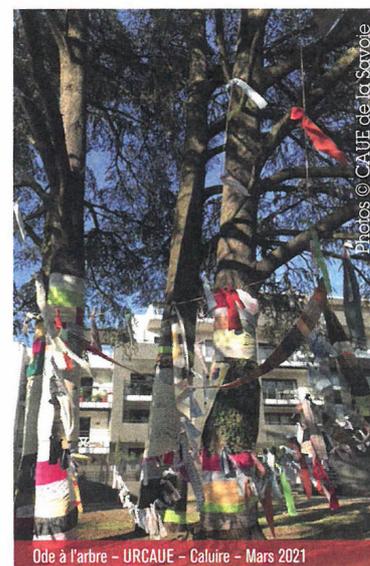
- d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre la pollution atmosphérique car elle assure un stockage du carbone,
- d'assurer le rafraîchissement urbain dans le contexte actuel de lutte contre les îlots de chaleur liés aux épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, et à l'accentuation du réchauffement climatique,
- d'agir sur la santé et le bien-être...

Autant de sujets, sur lesquels le CAUE de la Savoie s'implique à l'appui de son Union régionale et développe aujourd'hui une expertise d'accompagnement. C'est ainsi qu'après avoir travaillé

à l'échelle régionale sur l'identification et la nécessité de la prise en compte des trames vertes et bleues urbaines et périurbaines, nous animons aujourd'hui aux côtés de la Mission Haies « le pôle régional arbre hors forêt » à l'appui de sa dimension urbaine.

Le CAUE peut donc accompagner les territoires dans leur inscription dans de nombreux labels, dispositifs, modes d'action qui contribuent à aiguiller les acteurs de la ville dans la prise en compte du développement durable et de la biodiversité, mettant en avant la multifonctionnalité liée à la présence du végétal.

Des temps d'échanges, ateliers, formations à la prise en compte de la TVB, animations rendent notre engagement en faveur de la nature en ville et préservation de la biodiversité plus prégnant dans les accompagnements auprès des collectivités, car la nature en ville constitue aujourd'hui un impératif incontournable dans la mise en œuvre de l'aménagement urbain. Les enjeux et objectifs qui lui sont liés, sont avant tout de faire surgir une ville durable et résiliente, en harmonie avec les écosystèmes vivants en créant les conditions favorables au retour de la nature en milieu urbain.



Photos © CAUE de la Savoie

Ode à l'arbre - URCAUE - Caluire - Mars 2021

VIONS

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 15/05/2021

Un atelier de travail pour préparer l'aménagement du cimetière



Manuel Arragain, Jacques Perrillat Boiteux et Aurelia Trumfo (conseillers municipaux), Jean-Pierre Savioz-Fouillet (le maire de la commune), ont pris part à cette rencontre, encadrée par une animatrice, accompagnée d'une stagiaire. Photo Le DL/M.-R.M.

Lundi 10 mai, un atelier de travail organisé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie s'est tenu en mairie de Vions. Le but de cette réunion était d'engager une réflexion sur l'aménagement intérieur et extérieur du cimetière. Cet atelier fait suite à une visite du CAUE, le 11 février, sur site, qui a constaté l'état des lieux.

Ce cimetière étant situé à l'entrée du village, la municipalité souhaite le paysager. Une réunion publique sera programmée dès que possible pour que chacun puisse s'exprimer sur ce sujet avec une présentation des projets. En parallèle, les recherches de subventions sont en cours.

Marie-Rose MASIN

L'école et l'office de tourisme bientôt restructurés

Deux importants projets de restructuration sont en cours à la Toussuire. Pascal Dompnier, adjoint aux travaux détaillé ces deux chantiers.

Pouvez-vous nous présenter le projet de restructuration de l'école de la Toussuire ?

« Nous sommes en train de passer la compétence de l'école au Syndicat intercommunal à vocations multiples de l'Edioulaz (Sidel). Nous sommes dans l'attente du transfert de cette compétence. Il s'agit d'un projet de restructuration de l'école conjointement avec la municipalité de Villarembert/Le Corbier. La commu-

ne de Fontcouverte est porteuse du projet. Sur cette étude, on travaille en relation avec le maire de Villarembert, et Sébastien Rossat, adjoint aux travaux et président du Sidel. Une fois que l'on aura l'acceptation de la compétence, validée par la préfecture on lancera le projet conjointement. Pour rappel : l'école de la Toussuire est gérée par la mairie de Fontcouverte/La Toussuire, accueille les enfants de Villarembert/Le Corbier et de la Toussuire. Il y a les maternelles et des primaires. À partir de la Toussaint, il y a les enfants des saisonniers. Nous sommes dans un sché-

ma de restructuration totale de l'école. L'idée est d'agrandir l'école (surélever), de faire des travaux d'isolement thermique. »

Qu'en est-il du projet de restructuration de l'office de tourisme ?

« Le bâtiment concerné comporte l'office de tourisme, la poste, la garderie et le ski club. Une étude vient d'être terminée avec les architectes du CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement). On a finalisé nos besoins, et eux vont mettre en forme l'étude. »

Propos recueillis par M.J.



Le bâtiment de l'office de tourisme fait l'objet d'un projet de restructuration Photo Le DL/M.J.

ALBERTVILLE

Pour obtenir des conseils de la part d'architecte conseil

Dans le cadre d'une convention entre le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Savoie et la communauté d'agglomération Arlysère, la commune d'Albertville bénéficie actuellement de deux demi-journées de consultations architecturales chaque mois. La Ville vient de décider de payer une demi-journée de consultations supplémentaire, afin de permettre aux citoyens de s'informer au mieux. Lors des rendez-vous, un architecte conseil reçoit les porteurs de projets et leur apporte des conseils pour améliorer l'insertion paysagère, la qualité des projets et diminuer leurs impacts sur l'environnement. Ces consultations sont gratuites pour les pétitionnaires, grâce au financement de l'agglomération et de la commune.

La municipalité phosphore sur le devenir des Granges longues

Les Granges longues apparaissent sur la carte sarde au début du XVIII^e siècle. Ce bâtiment considéré comme la construction en commun par plusieurs fermes suite à un incendie, devrait trouver une nouvelle vie suite à la réflexion menée par la commune.

CLÉRY

« C'est un bâtiment emblématique de la commune, mais sérieusement laissé à l'abandon », observe Eric Rousseau, le premier adjoint du village à propos des Granges longues. « Lors du mandat précédent, on s'est interrogé sur son devenir. Il y avait deux options : soit on le conservait, soit on le laissait déperir. La décision du conseil a été de dire : on le conserve, mais il faut qu'il n'y ait qu'un seul propriétaire. Actuellement, il y en a 7, mais certains sont en indivision », explique le maire Frédéric Palluel La Fleur. Par conséquent, la municipalité a mandaté l'établissement public foncier local (EPFL) pour racheter les granges et faire le portage foncier en attendant que la mairie soit prête pour racheter.

Déterminer le potentiel de ce bâtiment

La question de la propriété n'était pas la seule qui se posait, restait à déterminer

l'usage futur des ces granges. La commune a mandaté la Conseil en architecture, urbanisme et environnement (Caue) pour y réfléchir. C'est dans ce cadre-là que Mathilde Rey, une jeune stagiaire en architecture, a identifié différentes fonctions pour les Granges Longues. Après avoir mené sa propre analyse, elle a réalisé une enquête auprès des habitants du village « pour connaître leur avis sur la vie quotidienne dans le village et voir ce dont ils avaient besoin afin d'imaginer le projet », explique Mathilde. Au total, ce sont 59 réponses qu'a reçues la jeune étudiante « avec beaucoup de choses », précise-t-elle. « Les propositions du Caue et les miennes ont été soumises aux habitants et on leur a demandé leurs propres idées avant de leur montrer quelles fonctions on avait identifiées », poursuit Mathilde.

Un espace de vente en priorité pour les habitants

« L'activité qui est ressortie le plus souvent était l'espace de vente de



Les Granges longues mesurent 50 mètres de long et sont aujourd'hui la propriété de 7 familles.

produits locaux et de première nécessité », avance la stagiaire. Mais d'autres ont évoqué la possibilité de faire des logements ou de créer des ateliers pour leurs activités (de marionnettes, de production de plantes médicinales, de petits fruits...). Mais ce n'est pas tout, dans son projet, Ma-

thilde évoque aussi un espace de co-working, un point d'information pour le parc des Bauges, un lieu pour les services de proximité, un local de regroupement pour les jeunes et les vieux, un atelier partagé avec mutualisation de machines.

La commune n'a pas encore

décidé quelles seraient, parmi ces activités, celles qu'elle mettrait en place. Elle veut se donner le temps d'en discuter avec les habitants pour co-construire le projet avec eux. D'ailleurs, pour l'instant, la municipalité ne se fixe pas de calendrier.

VIRGINIE PASCASE

Un espace évolutif

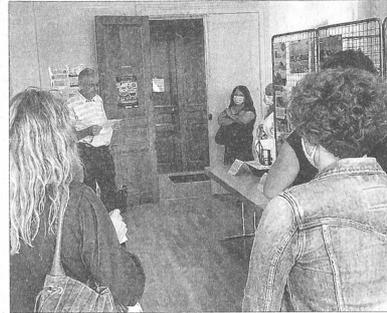
« L'idée du projet est de proposer quelque chose de réversible pour ne pas être obligé de modifier le bâtiment tous les 5 ans. Il faudra trouver un dispositif architectural qui permettra de moduler les espaces facilitant le va-et-vient des producteurs et ce genre de choses », assure Mathilde Rey.

Les maquettes des œuvres du festival Archi'Nature exposées

Jusqu'au 2 juillet, les maquettes des 10 œuvres qui vont être construites pendant le festival Archi'Nature sont à découvrir à la mairie de Saint-Laurent-du-Pont.

Pour sa seconde édition, le festival Archi'Nature flirte avec la rivière du Guiers sur le thème "Des folies au fil de l'eau". Ce festival porte les valeurs de découverte et valorisation des lieux, participation citoyenne, ouverture à la culture, à l'écologie et à la curiosité. De sa source à son confluent, dix œuvres mêlant art, architecture et nature approprisent ses berges sauvages et invitent à se promener pour redécouvrir nos paysages et se balader le long du Guiers, proposé dans le cadre de la saison culturelle L'Appel de la forêt portée par le Département de l'Isère.

Historiquement frontrière, le cours d'eau devient le fil conducteur de cette nouvelle édition pour réunir deux départements et faire déambuler les curieux de la Chartreuse aux plaines de l'Avant-Pays savoyard. La dizaine d'œuvres sera installée sur des communes le long du Guiers, comme



Lors du discours inaugural du maire de Saint-Laurent-du-Pont.



Daniel Peyssonnerie, président du festival Archi'Nature, et Jean-Claude Sarter, maire de Saint-Laurent-du-Pont.

pour le territoire Cœur de Chartreuse, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont Savoie et Isère, Entre-deux-Guiers et Les Échelles.

"Entre deux écorces", œuvre dédiée à la commune laurentinoise

Sont présentées toutes les maquettes des œuvres qui seront travaillées sur place par les artistes choisis par un jury et essayées le long de la rivière. Cette exposition de maquettes reste à découvrir à la mairie jusqu'au

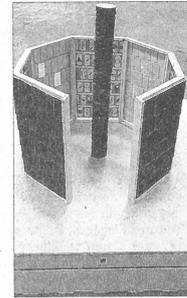
2 juillet (aux heures d'ouverture). L'inauguration du festival se déroulera le dimanche 4 juillet à Entre-deux-Guiers et aux Échelles. Ce 4 juillet sera une journée festive avec de nombreuses animations prévues.

L'œuvre "Entre deux écorces" cherche à mettre en valeur l'écosystème et le folklore de la région. Octogone de bois, elle s'installe autour d'un platane qui en constitue le centre. Elle sera travaillée et installée entre le Guiers mort et les terrains de tennis.

Comme l'écorce de cet arbre, la matérialité de l'installation est radicalement différente entre

l'intérieur et l'extérieur de celle-ci. À l'extérieur, les bardeaux sont brûlés et rappellent la rudesse des éléments et des saisons.

En déambulant autour de l'octogone, une brèche s'aperçoit : un des panneaux manquants crée une entrée pour les visiteurs. À l'intérieur, le bois est brut, clair et vernis. Chaque bardeau est gravé de motifs, de symboles et de repères donnant à l'œuvre une dimension encyclopédique mais énigmatique. Un panorama d'indices, de signes distinctifs représentatifs de ce qui entoure le Guiers au fil des déambulations.



"Entre deux écorces", œuvre dédiée à la commune laurentinoise, sera travaillée et installée entre le Guiers mort et les terrains de tennis.

Le festival Archi'Nature valorise le territoire



Ce festival a plusieurs objectifs : valoriser les territoires, développer la créativité artistique et créer des moments de rencontre.

L'inauguration du festival Archi'Nature s'est déroulée ce dimanche.

L'inauguration officielle du 2^e festival Archi'Nature, organisé par le collectif Cogito, s'est déroulée ce dimanche 4 juillet à Rivier'Alp. Les œuvres originales de dix artistes au fil de l'eau ont été auparavant sélectionnées, couvrant le territoire de l'Avant-Pays savoyard et de Chartreuse. Ce festival a plusieurs objectifs : valoriser les territoires, développer la créa-

tivité artistique et créer des moments de rencontre. Les élus et la population sont partie prenante, des partenaires financiers et techniques sont nécessaires à la réalisation de cet important événement.

Le thème de cette année était "Folies au bord de l'eau". Huit communes ont reçu une œuvre : Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Laurent-du-Pont, Les Échelles, Entre-Deux-Guiers, Saint-Béron, Saint-Albin-de-Vaulserre, Pont-de-Beauvoisin (Isère et Savoie).

Au fil de l'eau, ces œuvres qui se veulent éphémères sont à découvrir. Aux Échelles, à l'entrée de Rivier'Alp, une structure comme une porte s'ouvre et invite à entrer. À Entre-Deux-Guiers, dans le parc des sports, des formes en bois rappellent la montagne et les ponts, lieu de passage et de contemplation.

Ce dimanche, la pluie s'est invitée et a perturbé quelque peu l'organisation de cette journée, les responsables ont su s'adapter. Les lauréats ont reçu leur trophée alors que des anima-



Les jeunes étudiants lauréats avec la maire des Échelles.



Les jeunes étudiants lauréats avec la maire d'Entre-Deux-Guiers.

tions étaient organisées pour les enfants et un marché des producteurs se tenait sur la place d'Entre-Deux-Guiers.

Dans le cadre d'Erasmus+, partenaire, des délégations du Portugal, de Grèce et d'Italie

sont venues faire part de leurs réalisations dans leur pays. Archi'Nature sort des frontières, il prend une dimension européenne, il a rempli son objectif de développer les liens culturels.

Marie-Claude FABRE

Mercury

dt Les élus réunis en conseil municipal, ce lundi 12 juillet

Le conseil municipal se réunira lundi 12 juillet à 20 heures à la salle du conseil. À l'ordre du jour : **affaires générales** avec les approbations des conventions d'entretien et d'utilisation de la piste forestière Belle Étoile, l'approbation de la convention d'accompagnement entre la CAUE et la commune, la désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population 2022, le recrutement d'un contractuel sur le poste de cuisinier du restaurant scolaire.

Au niveau de **l'urbanisme et des projets** seront évoqués : l'avenant concernant les travaux de rénovation thermique et d'extension de la salle d'animation rurale, l'avenant concernant les travaux de la piste forestière Belle Étoile, l'attribution de lots 1 et 2 concernant les travaux de rénovation du stade de football.

Pour ce qui est des **affaires scolaires**, approbation des tarifs de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire, approbation de la participation accompagnement transport scolaire et modification du règlement intérieur périscolaire. Les questions diverses clôtureront la séance.

Les territoires Savoie

Assemblée du CAUE

« INTENSIFIER LES USAGES, TRANSFORMER L'EXISTANT, RECYCLER... »

Le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de la Savoie ouvre le débat le 9 juillet prochain avec les interventions de l'urbaniste Sylvain Grisot et de l'architecte Xavier Patriarche.

C'est le vendredi 9 juillet que le CAUE de la Savoie tiendra son assemblée générale statutaire⁽¹⁾ qui, après les rapports moral et d'activité, présentés respectivement par sa présidente, Annick Cressens, et sa directrice, Florence Fombonne-Rouvier, le rapport financier également ainsi que le renouvellement du conseil d'administration, sans oublier les orientations 2021, donneront lieu à une conférence sur le thème « Intensifier les usages, transformer l'existant, recycler... », sachant que le lieu-même de l'assemblée, la ferme de la ferme de Bressieux, à Bassens, dans l'agglomération de Chambéry, constitue une belle illustration d'un patrimoine qui, rénové et réaménagé, se perpétue dans de nouvelles fonctions (culturelles, associatives et événementielles) tout en s'ins-

crivant pleinement dans son environnement.

Economie circulaire

Le débat sera nourri par deux interventions de choix. A commencer par celle de Sylvain Grisot, urbaniste, auteur du « Manifeste pour un urbanisme circulaire - Pour des alternatives concrètes à l'étalement urbain », qui s'évertue à interroger le modèle de développement de nos villes et exposera quels sont les possibles pour faire transition vers une cité à la fois frugale, proche, résiliente et inclusive. De son côté Xavier Patriarche, architecte au sein de l'atelier Kayak Architecture à Chambéry, oriente son travail vers des projets fertiles en liens humains, guidés par les principes de



La ferme de Bressieux, à Bassens, un bel exemple de reconversion d'un site patrimonial

l'économie circulaire et œuvrant en faveur du réemploi dans la construction.

B. F.

⁽¹⁾- Le 9 juillet à la ferme de Bressieux (297, route de la ferme à Bassens)

14 heures, accueil

14 h30 à 16 heures, assemblée générale statutaire

16 heures, conférence ouverte à tous qui se clôturera autour d'une collation conviviale et locale, d'échanges...

inscription en ligne sur le site du CAUE : www.cauesavoie.org

| VENDREDI 9 JUILLET 2021 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

BASSENS

Architecture : le CAUE en assemblée générale, ce vendredi

L'assemblée générale du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie) se tiendra vendredi 9 juillet à partir de 14 h 30 à la ferme de Bressieux à Bassens. L'assemblée générale statutaire sera suivie à 16 heures d'une conférence, "Intensifier les usages, transformer l'existant, recycler...". Sylvain Grisot, urbaniste, auteur du "Manifeste pour un urbanisme circulaire - Pour des alternatives concrètes à l'étalement urbain", interroge le modèle de développement de nos villes et exposera quels sont les possibles pour faire transition vers une ville frugale, proche, résiliente et inclusive. Xavier Patriarche, architecte au sein de l'atelier Kayak architecture à Chambéry, oriente son travail vers des projets fertiles en liens humains, guidés par les principes de l'économie circulaire et œuvrant en faveur du réemploi dans la construction.

BASSENS

Le CAUE de la Savoie réuni pour son assemblée générale



L'assemblée a pris connaissance des différents rapports présentés par la présidente, assistée de la directrice du CAUE 73. Photo Le DL/Ph.H.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie a tenu son assemblée générale à la Ferme de Bressieux, à Bassens.

C'est à la Ferme de Bressieux, accueilli par Anne Manipoud, adjointe au maire de Bassens, que le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73) a tenu vendredi 9 juillet, son assemblée générale annuelle,

devant une cinquantaine de participants représentant ses membres, adhérents et partenaires.

Annick Cresseus, présidente du CAUE et conseillère départementale du canton d'Ugine, et Florence Fombonne Rouvier, directrice, ont présenté conjointement les rapports moral et financier pour l'année 2020. Elles ont effectué un retour en image des différentes actions et sollicitations, ainsi que la mise en perspective 2021, tant budgétaire qu'au regard des activités en cours.

Pour conclure, l'assemblée a ensuite procédé à l'élection des six membres du conseil d'administration, élus pour six ans : Claudine Barrioz, déléguée des Maisons Paysannes des Pays de Savoie, Daniel Berthet, adjoint au maire de Sainte-Hélène-du-Lac, Gabriel Fabrice, directeur de la Fondation Facim, Jean-Pierre Guillaud, maire de Myans, Anne Josse, paysagiste-concepteur, et Alain Vincent, premier adjoint au maire de Plancherine.

Philippe HAMELIN

Une conférence sur le thème "Intensifier les usages, transformer l'existant, recycler..."



Les participants ont montré un véritable intérêt lors de la conférence sur le modèle de développement des villes. Photo Le DL/Philippe HAMELIN

En deuxième partie d'assemblée générale, Sylvain Grisot, urbaniste et auteur du "Manifeste pour un urbanisme circulaire et pour des alternatives concrètes à l'étalement urbain", et Xavier Patriarche, architecte (Kayak Architecture), ont animé une conférence ayant pour thème "Intensifier les usages, transformer l'existant, recycler...", qui a suscité de nombreuses questions et un vif intérêt auprès des participants.

Cette rencontre, qui a pu se tenir en présentiel, s'est clôturée autour d'une collation respectant les règles sanitaires en vigueur, permettant ainsi de poursuivre les échanges précédemment engagés.

Les territoires Savoie

Architecture

LE CAUE ENTEND

« FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE »

Dans le contexte particulier de 2020, la cohésion s'est renforcée pour maintenir ses actions en matière d'accompagnement des collectivités, de conseil aux particuliers et de sensibilisation de tous les publics.

L'année 2020 restera dans nos mémoires de manière durable et elle nous aura amené à revoir nos habitudes et nos certitudes pour nous inscrire dans une dynamique qui elle aussi ne peut qu'être durable », a expliqué Annick Cressens, présidente du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie, en ouverture de son assemblée générale qui s'est tenue dans le cadre de la ferme de Bressieux, à Bassens.

Malgré la crise sanitaire et ses impacts sociaux et économiques sans précédent, le CAUE n'a pas connu d'arrêt de son activité et n'a pas eu recours au chômage partiel. Même durant la fermeture de deux mois à compter du 16 mars, la directrice a immédiatement mis en place le travail à distance pour l'ensemble de l'équipe qui a su rester mobilisée et a fait preuve d'imagination. L'épidémie persistant, le travail s'est ensuite tout au long de l'année organisé en télétravail, devenant la norme jusqu'en juin 2021.

Au-delà de la poursuite des travaux sur les dossiers engagés, l'équipe en a profité pour se réinventer en faisant la démonstration de sa capacité d'innovation. « Nous avons proposé, dès lors, de nombreuses activités valorisant tant notre fonds documentaire que la photothèque, mais également les réalisations savoyardes auprès de nos différents publics améliorant ainsi nos supports de communication à distance. »

Proximité avec les Savoyards

L'accalmie de l'été aura permis à l'équipe de retrouver le terrain en allant au-devant de ses différents publics, ce qui a renforcé sa cohésion, comme lors du salon

Alp'Hom à Méribel, au cours de l'été, avant de réussir à mobiliser à la rentrée les enseignants et leurs élèves autour du vaste programme proposé dans le cadre des « enfants du patrimoine », puis le grand public pour les journées nationales de l'architecture autour d'ateliers très productifs.

De plus, il a fallu faire face à l'afflux, dès septembre, d'un nombre croissant de sollicitations des collectivités dans le prolongement du renouvellement des conseils municipaux et des EPCI.

« Ce regain d'activités, souligne la présidente, est la conséquence de notre proximité que nous n'avons cessé d'entretenir avec les territoires et les Savoyards. Le travail s'est donc intensifié et l'équipe une fois encore a su s'adapter et mettre en perspective son accompagnement, mettant en exergue l'importance qu'il faut porter à l'aménagement du territoire de proximité pour favoriser le vivre ensemble. »

Vers une cité résiliente...

Le CAUE peut donc tirer un bilan positif de ses actions », comme devait ensuite l'illustrer le rapport d'activités présenté par sa directrice, Florence Fombone-Rouvier. Il y aura eu 32 demandes de conseils et suivis de dossiers de collectivités locales, générant 13 conventions d'accompagnement, tandis que les conseils auprès des particuliers se sont montés à 2250, dans le cadre de la consultance architecturale. A noter aussi 90 participations à des commissions / groupes de travail / webinaires, 15 interventions en milieu scolaire et auprès des jeunes (890 touchés) 17 rendez-vous (145 personnes sensibilisées), 4 formations dispensées (175



De gauche à droite, la présidente, Annick Cressens, l'architecte Xavier Patriarche, la directrice, Florence Fombone Rouvier, et l'urbaniste Sylvain Grisot

publics formés), 3 suivis de formation par l'équipe en présentiel, 11 suivis au format Webinaire/MOOC et la participation aux universités d'été du CFDU (Conseil Français des Urbanistes).

Alternatives à l'étalement urbain

D'autre part, il a été procédé au lancement de la refonte des Chartes Architecturales et Paysagères, tandis qu'a été entrepris un accompagnement spécifique du Parc naturel régional de Chartreuse « penser le devenir du Cirque de Saint-Même et ses alentours », dans le cadre d'un diagnostic préalable à une étude de classement de paysage.

Dans la foulée, 2021 s'inscrit dans ce dynamisme avec, déjà, sur le seul plan du conseil aux collectivités, pas moins de 48 demandes, générant de nombreuses rencontres, temps d'échanges, d'ate-

liers... conférence sur le thème « intensifier les usages, transformer l'existant, recycler... », avec deux intervenants.

Le premier, Sylvain Grisot, urbaniste, auteur du « Manifeste pour un urbanisme circulaire – Pour des alternatives concrètes à l'étalement urbain », s'évertue à interroger le modèle de développement de nos villes. De son côté Xavier Patriarche (atelier Kayak) oriente son travail vers des projets fertiles en liens humains, guidés par les principes de l'économie circulaire et du réemploi dans la construction. De quoi nourrir un débat enrichissant avec notamment des élus, tels le maire de Valloire (station de montagne) ou l'adjoint au maire de Chambéry en charge de l'urbanisme, Daniel Bouchet, sur les possibles pour « une transition vers une cité à la fois frugale, proche, résiliente et inclusive. »

Bruno Fournier



conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement

La Trame Verte et Bleue, support d'une cohérence des politiques publiques sur le territoire

Issue du Grenelle de l'Environnement, la notion de « *Trame Verte et Bleue* » désigne à la fois une réalité écologique, naturaliste, et un ensemble de mesures destinées à mieux prendre en compte cette réalité dans les politiques d'aménagement pour répondre aux enjeux de perte de biodiversité en luttant contre la fragmentation du territoire.

C'est un outil permettant d'identifier les réseaux du vivant et plus spécifiquement les réservoirs de biodiversité, reliés par des corridors écologiques, s'appuyant sur un ensemble de sous-trame qui représente différents types de milieux : forêts, zones humides et milieux aquatiques, haies, pelouses sèches...

Véritable plus-value aux politiques environnementales existantes, renforcée en 2016 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et du paysage, la TVB vient compléter les outils existants pour une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement

durable dans les projets de territoires. La prise en compte de la TVB rend ainsi de nombreux services collectifs et peut constituer l'ossature du projet d'aménagement, permettant de concilier les enjeux locaux de développement et de qualité de vie, en servant de fil conducteur lors de la mise en œuvre des documents d'urbanisme.

Fort de l'engagement amorcé avec la Région sur cette thématique dès 2015, le CAUE de la Savoie vient d'accompagner la Communauté de Communes Cœur de Savoie à prendre en compte

dans le cadre de la mise en œuvre de son Contrat Vert et Bleu, ces notions en 6 points du territoire, via 3 temps d'intervention qui ont permis une approche théorique illustrée de nombreux exemples, une mise en situation pratique sur le terrain et un temps d'atelier. L'occasion d'accompagner la montée en compétences des élus en prise avec ces outils, contribuant à favoriser une bonne articulation pour atteindre la cohérence écologique générale recherchée à l'échelle de leurs documents d'urbanisme.



Photos © CAUE de la Savoie



À quoi va ressembler la future école Vert-Bois ?

L'installation de l'école provisoire a commencé. Les élèves d'élémentaire intégreront les préfabriqués après la Toussaint pour permettre la destruction et la reconstruction de l'école. Deux ans de travaux sont prévus.

Le chantier de l'école Vert-Bois, à Chambéry-le-Haut, est un défi de taille. Démolir et reconstruire un bâtiment au même endroit, tout en maintenant l'enseignement sur le site et sans réveiller les petits pendant leur sieste.

Les travaux ont commencé, avec l'installation de l'école provisoire. Trois préfabriqués et un préau vont prendre place au bout de la cour pour accueillir les 200 élèves d'élémentaire, dès leur retour des vacances de la Toussaint. Les cinq classes de maternelle, elles, ne quitteront pas leurs locaux pendant toute la durée des travaux. Le restaurant scolaire non plus. Ils intégreront directement le nouveau bâtiment, dont la livraison est prévue en octobre 2023.

Les enfants associés au projet de construction

« Les enfants sont associés au projet de construction, pour vivre le chantier plus sereinement et moins comme une intrusion », souligne Sara Rotelli, conseillère municipale déléguée à l'éducation et au quartier des Hauts-de-Chambéry. Pour limiter les nuisances sonores, l'ossature bois, les murs et les menuiseries extérieures seront préfabriqués en atelier avant d'être assemblés sur place.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement accompagnera les élèves dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle. « Ils travailleront



La future école aura une superficie de 3 828 m². C'est 600 m² de plus que l'école actuelle. Sa disposition sur deux étages permettra de libérer plus de 250 m² au sol. Perspective Brenas-Doucerain architectes

sur ce qu'est un chantier, qui intervient. Des classes récentes communiqueront sur l'avancée des travaux. D'anciens élèves témoigneront. »

Un bâtiment vertueux pour l'environnement

Le groupe scolaire Vert-Bois arrive en fin de vie. Construit dans les années 70, il est en mauvais état et présente des problèmes d'isolation et d'amiante. Son architecture très décousue sera remplacée par un bâtiment de 3 800 m² en forme de L, qui intégrera les locaux de la Maison de l'enfance La Feuille de chou, comme actuellement.

L'architecte grenoblois Brenas-Doucerain a conçu une structure en bois sur deux étages avec un très grand toit incliné en zinc. Qui tranche avec la bâtisse actuelle, de plain-pied et au toit plat. Ce qui veut dire moins d'emprise au sol et donc plus de place dans la



De grandes baies vitrées installées tout le long, côté cour, laisseront entrer la lumière dans les couloirs et les lieux de passage. Perspective Brenas-Doucerain architectes

cour de récréation.

Les neuf classes d'élémentaire pourront profiter de la vue plongeante sur la vallée chambérienne, depuis le 2^e étage. Toutes les classes seront divisibles en deux, pour répondre aux deman-

des de dédoublement⁽¹⁾.

Entre les matériaux biosourcés, la surisolation et le label E3C1, le maître d'œuvre a conçu un bâtiment sobre énergétiquement et respectueux de l'environnement. Une centaine

d'arbres seront plantés et deux cèdres centenaires, situés juste en bordure de l'école, ont pu être sauvés. Ingrid BRUNSCHWIG

⁽¹⁾ Dispositif du Réseau d'éducation prioritaire renforcée.



L'implantation des espaces a été pensée pour protéger la cour des vents du Nord et capter l'énergie solaire passive en hiver. Perspective Brenas-Doucerain architectes

Les dates clés

Les travaux devaient débuter à la fin de l'année scolaire 2020 pour une réouverture en septembre 2022. C'est donc avec une année de retard que le chantier commence.

- Du 7 juillet au 22 octobre 2021 : mise en place des bâtiments modulaires et aménagement de l'accès au chantier.
- Aux vacances de la Toussaint 2021 : déménagement de l'école élémentaire vers l'école provisoire.
- De décembre 2021 à début février 2022 : désamiantage et démolition de l'ancienne école élémentaire.
- De février 2022 à avril 2024 : construction de la nouvelle école maternelle et élémentaire.
- Novembre-décembre 2023 : démolition de l'école maternelle.
- Octobre 2023 : livraison de l'école.
- Avril 2024 : livraison des abords.



L'école provisoire est en train d'être installée. Trois bâtiments modulaires de 800m² au total et un préau de 130m² prendront place au bout de la cour. Photo Le DL/I.B.

LE CHIFFRE

15,8 M€

C'est le budget global des travaux, avec financement majoritaire de la Ville. L'Agence nationale de la rénovation urbaine verse 5 M€ sur le secteur des Combes, dont la majeure partie sera allouée au chantier de l'école, et la Région accorde 2,1 M€ de subventions.

Un projet intégré à la rénovation urbaine du quartier



Les abords de l'école vont également être modifiés, pour permettre une meilleure circulation lors de la dépose des enfants. Photo Le DL/I.B.

« Situé à l'articulation des quartiers des hauts de Chambéry et de Chambéry-le-Vieux, le groupe scolaire Vert-Bois occupe une place centrale dans le renouveau du secteur du Nord des Combes », détaille la Ville. Il s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du projet de rénovation urbaine du secteur des Combes et du réaménagement du parc du Talweg.

Outre la construction de la nouvelle école, le projet prévoit :

- l'aménagement du parvis de l'école pour accueillir les enfants en toute sécurité,
- la création d'un jardin pédagogique dans l'enceinte de l'école, pour favoriser la biodiversité,
- la création d'un dépôt-minute, avec déplacement en sens unique pour ne pas gêner les riverains,
- l'aménagement de jeux, d'un amphithéâtre et d'un chemin aux abords de l'école et du parc.



Un programme chargé à Ugine

Ce week-end, le Musée d'arts et traditions populaires de Crest-Cherel sera ouvert gratuitement au public de 14 à 18 heures pour les Journées du patrimoine. Les visiteurs pourront découvrir les riches collections du musée, l'exposition 2021 sur les objets des pompiers d'autrefois et leurs véhicules, et une autre exposition photos "Au fil du temps" ayant pour thème les différents quartiers d'Ugine de 1900 à nos jours. Un jeu de piste permettra aux enfants accompagnés de leurs parents, de visiter le musée tout en s'amusant (infos et réservations au 07 71 08 92 83).

Samedi 18 septembre à 10 h 30 et 14 heures, le public pourra s'introduire dans les coulisses du cinéma Chantecler. Le public profitera également d'un atelier de montage de films (à partir de 8 ans, durée 1 h 30, réservations au 04 79 37 58 77).

Samedi à 10 et 14 heures, une visite guidée animée par Cathy Leblanc sur le thème "Intervenir sur l'architecture du XXe" sera proposée. D'une durée d'une heure 30, elle fera découvrir l'ancienne église des Fontaines et sa réhabilitation en Centre d'art et de rencontres. Infos et réservations au 04 79 37 33 00.

Dimanche à 10 h 30, le public pourra partir sur les traces de Claude Batho (figure majeure de la scène photographique française) à travers les ruelles d'Héry-sur-Ugine. Cette visite guidée du village et de l'église permettra d'évoquer l'histoire des lieux et ses habitants à l'occasion de l'exposition "Visages et paysages d'en haut ; Claude Batho à Héry-sur-Ugine 1956-1981" (infos et réservations au 04 79 60 59 00).

L'architecture et le culturel ont trouvé leur toit sous le ciel uginois

Curiox et Chantecler ont célébré les journées européennes du patrimoine avec des architectes et des cinéphiles. Visites et ateliers expliqués à la clé.



Marie Bondi, médiatrice culturelle, Cathy Le Blanc, du CAUE 73, accompagnent les architectes.

UGINE

Le matériel et l'intemporel mis en valeur. Les architectes François Lis et Clément Daneau ont conçu la réhabilitation de l'ancienne église du Sacré-Coeur, dans le quartier des Fontaines, en centre des arts contemporains appelé Curiox. Ce samedi 18 septembre, ils ont expliqué pour la première fois aux visiteurs la conception et le détail de leur travail dans cet édifice cultuel construit en 1959 par leur confrère Claude Fay. Un travail choisi par la Ville sur une décision de reconverter le bâ-

timent cédé en 2003 pour 32 000 euros (400 000 € furent ainsi dédiés à sa reconversion) par l'évêché d'Annecy, et resté inutilisé, inoccupé, pendant 15 ans. La vente spécifiait une obligation d'utilisation à but culturel ou social.

Le choix culturel

L'option culture fut alors le choix premier de la municipalité. « Nous avons souhaité préserver la simplicité et la clarté du parti pris de l'architecte en nous servant des solides portiques pour la transformation du lieu et en ouvrant simplement sa façade sur la rue », explique François Lis, l'habitat extérieur et le passé de la commune entrent ainsi dans la bâtisse : « Notre projet s'est at-

taché à valoriser la culture architecturale et constructive mise en œuvre à l'époque, en s'appuyant sur la structure béton capable de supporter notre nouveau dispositif (ses 4 tonnes pouvant en supporter autant, NDLR) ».

Un vrai lieu de vie pour le quartier

De son côté, la Ville y a trouvé son compte : « L'architecture contemporaine et épurée de l'église des Fontaines se prêtait bien à une reconversion en centre dédié aux arts contemporains, visuels et numériques », expose Sophie Bibal, conseillère municipale en projets culturels du Centre Curiox et vite séduite par la proposition des architectes : « Nous avons été immédiatement sé-

duits par le projet pour sa modularité, son ouverture sur l'extérieur, et le fait qu'il respectait le travail de l'architecte en améliorant l'existant ». Selon l'élué, les lieux sont sur le chemin d'une nouvelle vitalité pour la cité : « Malgré la Covid, c'est en train de redevenir un vrai lieu de vie pour le quartier et nous avons plusieurs projets d'expositions pour 2022, en partenariat avec l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne et l'École supérieure d'art d'Annecy ».

Depuis son ouverture en septembre 2019, le Centre d'art et de rencontres Curiox a déjà accueilli plusieurs artistes en résidence et de nouveaux projets sont en cours.

B. L.

Qui sont ces architectes ? Comment ont-ils travaillé ?

François Lis et Clément Daneau sont deux architectes associés, diplômés de l'École nationale supérieure de Grenoble, il y a 8 ans. Une ville où ils ont ouvert leur atelier en 2016, après avoir reçu leurs premières commandes publiques dont la construction d'une tribune, de vestiaires et d'un club-house pour le stade de rugby de Collonge, à L'Isle d'Abeau (Isère).

L'architecture au service de l'art

Ils sont en outre lauréats en 2020 des Ajap (Albums des jeunes architectes et paysa-

gistes, un concours biennal organisé par le ministère de la Culture). La Ville leur avait confié ce travail de transformation avec cet objectif : un aménagement qui permette des configurations multiples afin d'accueillir expositions et conférences. A UGINE, une suite d'arcs en béton brut organise tout l'espace de bas en haut.

Un caisson durable labellisé « Bois des Alpes »

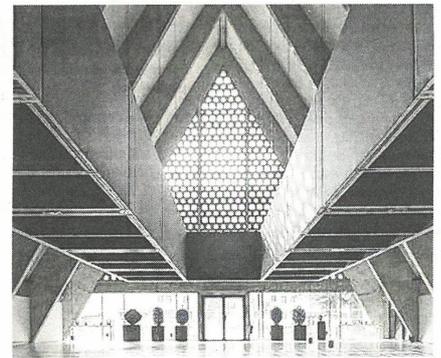
A UGINE, une suite d'arcs en béton brut organise tout l'espace de bas en haut. La vraie

innovation des architectes réside dans la structure de 490 m², suspendue par câbles depuis les 12 m de la voûte jusqu'à 3 m du sol. Elle mesure 20 m de long pour 8 m de large et 2,20 m de haut et s'aligne en longueur sur l'axe de la nef.

Combinant systèmes d'accrochage pour les œuvres d'art ou des cloisons mobiles, chauffage, éclairage : un caisson en sapin durable, contrecollé et labellisé « Bois des Alpes » produit par l'entreprise Métal Charvet ; une toile en coton bleu foncé, inflammable, réalisée par la

décoratrice Oriane Renoux l'habille ; le matelas en laine de bois contribue à absorber les sons réduire la réverbération.

L'aciérie local est représentée par des portes et poignées en tôle laminée d'acier brut de fonderie. En façade, 2 petites entorses à la construction initiale : Les vitraux de couleur, en mauvais état, n'ont pu être conservés ; le sas d'entrée et le bas de la façade, jadis opaques en béton et bois-seaux de terre cuite, remplacés par des baies vitrées. Une transparence désirée par la Ville.



Un intérieur ouvert sur son environnement et réciproquement. DR

VIONS

Une réunion de concertation au cimetière



Une quinzaine d'habitants ont fait le déplacement. Photo Le DL/M.-R.M.

Samedi 11 septembre, sous un beau soleil de fin d'été, les habitants étaient invités à une réunion de concertation animée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie. Cette rencontre était une étape importante dans la réflexion menée par le conseil municipal, depuis le début d'année avec le CAUE, pour élaborer un plan d'aménagement cohérent et adapté du cimetière et de ses abords.

La quinzaine d'habitants présents ont pu faire le tour du cimetière, accompagnés du maire, de ses adjoints et de plusieurs élus, puis ont été invités à faire part de leur perception des points forts et des points faibles

du cimetière actuel. Cet échange, parfois vif mais constructif, a permis de conforter la réflexion des élus mais aussi de lui apporter un regard plus neuf et plus précis d'usagers du cimetière soucieux de sa préservation et de sa mise en valeur. L'échange s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié.

Cette réunion permettra au CAUE de finaliser un cahier des charges pour désigner avant la fin de l'année un maître d'œuvre qui suivra les travaux qui pourront être réalisés sur 2022-2023. Des éléments de chiffrage devront être apportés pour permettre de solliciter d'éventuels partenaires financiers pour subventionner le projet.

Marie-Rose MASIN



SAINT-ANDRÉ

MARDI 17 AOÛT 2021 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Vendredi spécial pour les moulins de Saint-André

Le moulin du hameau de Pralognan a été mis en route, ce vendredi 13 août pour le plus grand plaisir des visiteurs. L'occasion de comprendre comment se crée la farine mais aussi de faire vivre la mémoire de la vie d'antan.

« Savez-vous d'où vient la farine ? », demande Odile, bénévole de l'association Moulins et patrimoine de Saint-André, aux jeunes visiteurs du moulin du hameau de Pralognan. À Saint-André, le ruisseau des Moulins et celui de la Scie entraînaient moulins à grains, scies battantes, martinet, forge et clouterie.

En 1878, on en comptait vingt. Ils cessèrent toute activité vers 1970. Celui du hameau de Pralognan date de 1798 et appartenait à une vingtaine de familles. Conservé et entretenu par l'association et la commune, il est ouvert au public depuis 1992.

Ce deuxième vendredi d'août, les bénévoles ont organisé une animation spéciale pour les familles : la mise en fonction du moulin pour fabriquer de la farine en direct.

Dans le moulin de pierre, les bénévoles expliquent aux différents groupes de visiteurs les étapes de la fabrication de la farine. Dominique Benard, président de l'association depuis 1998, détaille avec une grande précision le fonctionnement du moulin.

Celui-ci, dit à roue horizontale, fonctionne grâce à une meule supérieure qui est activée par le choc de l'eau sur les pales. Cette meule tournante appuie le grain contre une seconde meule, qui est immobile.

Une animation ludique

Frotté entre la meule tournante et la meule fixe, ou "dormante", le grain va être broyé. Il tombera ensuite dans un coffre sous forme de farine. « Quand il y a des enfants dans le groupe, on ne les intéresse pas avec une telle explication mais avec des questions ou en leur proposant de toucher la farine », ajoute Dominique Benard.

En effet, derrière le coffre de bois Bénédicte et Maximilien préfèrent laisser leurs parents pour aller attraper la farine qui sort du moulin. Les re-



La mise en fonction du moulin du hameau de Pralognan a permis aux visiteurs, petits et grands, de comprendre la fabrication de la farine. Photo Le DL/L.B.

trouvant recouverts de poussière blanche, leur maman glisse en souriant : « C'est comme ça qu'ils apprennent, en touchant tout ce qu'ils peuvent. »

Si le moulin est aujourd'hui capable de produire de la farine, il est aussi le résultat d'années de travail de restauration. Aidée par la commune, la trentaine de bénévoles s'est affairée à reconstruire le toit, les murs et tout le

mécanisme.

Un saut dans le passé

« On s'est dit que nos réparations avaient peut-être fonctionné alors on a essayé de faire de la farine avec. Et ça a marché ! » s'exclame Dominique Benard. Derrière les meules de pierre, Lisa et Matthieu, originaires de Chartres, s'imaginent la vie des familles qui ont utilisé cet-

te mécanique.

« C'est vraiment fou de se dire que ce moulin était partagé par une vingtaine de familles ! » s'émeut Lisa. Quatre ou cinq fois dans l'année, les moulins sont alors mis en fonctionnement et le public est invité à venir observer comment ils marchent. Le prochain rendez-vous est fixé au 17 septembre, pour la journée Les Enfants du patrimoine.

Lison BOURGEOIS

di Maurienne : le programme des journées du patrimoine

Par **Magalie JULLIARD**

Septembre rime avec rentrée des classes et avec patrimoine. Chaque année ont lieu les Journées européennes du patrimoine, cette année les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 septembre.

La Ville propose d'aller à la découverte de ses lieux emblématiques. Entre incontournables et nouveautés, Josiane Vigier, adjointe en charge de la culture et du patrimoine, commente : « Ces journées mettent en lumière le patrimoine de la ville. Grâce à des visites, le public découvre des lieux remplis d'histoire, les sites emblématiques tels que les lieux religieux avec le clocher, le cloître, le crypte, la cathédrale, les lieux culturels comme le théâtre. C'est aussi découvrir toutes les richesses du musée des costumes. Ces journées vont aussi permettre de visiter la mairie. »

Deux nouveautés annoncées par l'adjointe en charge de la culture et du patrimoine : « Le samedi, il sera possible de visiter la sous-préfecture, et samedi et dimanche, la salle des reliques de la cathédrale. »

Vendredi 17, c'est la journée des juniors. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73) coordonne, à l'échelle du Département, les Journées européennes du patrimoine pour les scolaires, baptisées "Les enfants du patrimoine". Cette action a pour but de diffuser la culture au public scolaire à travers des visites ou activités gratuites. Bénédicte Viallet (OTI Montagnicimes) accueillera des scolaires vendredi après-midi.

Voilà des journées qui vont mettre à l'honneur toutes les richesses et les trésors de la capitale de la Maurienne.

Journée du patrimoine pour les scolaires



Au parc Henri-Dunand, les enfants ont parlé respect de l'environnement. Photo Le DL/L.F.

Les Journées du patrimoine ont donné l'occasion à la Ville de faire découvrir trois parcours à neuf classes de la région : les écoles Pergaud et Le Picolet de La Motte-Servolex, mais aussi le collège Le Bonrieu de Bozel, l'école élémentaire de Chamoux-sur-Gellon et le collège de l'Épine à Novalaise.

Après une visite de l'hôtel de ville, les élèves ont pris place en salle du conseil municipal pour une plongée dans le patrimoine écrit

de la commune. Une animation autour du thème "c'était comment avant ?" leur a permis de mettre en évidence l'évolution de la ville. Ils ont ensuite découvert la partie "invisible" de la bibliothèque des deux mondes (démonstration du catalogage et de l'équipement des documents). Ils ont également eu droit à une visite des espaces internes, de la réserve et des collections exclues du prêt.

Ce programme s'est achevé

avec la visite de la salle de spectacle Saint-Jean, ses coulisses et sa régie.

La balade pédestre a permis aux élèves de découvrir la biodiversité en ville et les différents aménagements de développement durable, alliant découverte des cultures urbaines et déambulation dans la ville à la recherche des œuvres, ponctuée par quelques anecdotes sur les bâtiments emblématiques.

Laure FROMENTIN

Des élèves de l'école Pasteur visitent le Muséum d'histoire naturelle

Ce vendredi 17 septembre, deux classes de l'école Pasteur, ont visité le Muséum d'histoire naturelle de Chambéry, à la veille du week-end des Journées du patrimoine. Les 48 élèves de grande section étaient accompagnés de trois parents d'élèves ainsi que de la maîtresse Élodie Massot-Pellet, également directrice de l'école.

Ils ont pu admirer les collections animalières, minéralogiques, de nombreuses sortes de papillons, coccinelles, scarabées, phasmes, etc.

Sous le thème "découverte d'un lieu culturel en ville", le



Les élèves et leurs accompagnants. Photo Le DL/C.D.

muséum a reçu une centaine d'élèves des écoles chambériennes et communes alentour pour cette journée "enfants du patrimoine".

Certains enfants, enchantés par cette visite y ont emmené parents et grands-parents lors des Journées du patrimoine.

C.D.

ALBERTVILLE

École Martin-Sibille : les élèves à l'exposition sur l'architecture

Les élèves des cours moyens de l'école Martin-Sibille se sont rendus à l'exposition sur l'architecture, "Les enfants du patrimoine", pour en apprendre davantage sur les œuvres de l'urbanisme.

C'est dans le cadre des Journées du patrimoine, que les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Martin-Sibille ont découvert l'exposition "archi 20-21", accompagnés de leurs enseignants, Martine Picot et Yoann Prière.

Deux ateliers ont été proposés

Le dispositif "les enfants du patrimoine", au Centre d'art et de rencontre, à Ugine, a pour objectif de permettre aux élèves de s'approprier les notions de base d'architecture et d'observer les différents matériaux utilisés.



Les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Martin-Sibille, encadrés par Martine Picot, enseignante et directrice de l'école et Yoann Prière à l'exposition "Les enfants du patrimoine". Photo Le DL/Patricia LOVINGER DARVE

Deux ateliers ont été proposés, dont un interactif, où à partir de photos de bâtiments spécifiques et d'éléments datés, les élèves avaient pour mission de repérer le nom des architectes, l'année des constructions et d'identifier les

éventuelles modifications dans le temps.

L'autre atelier était animé par Cathy Leblanc, architecte au conseil architecture urbanisme et environnement de la Savoie, avec une visite guidée du lieu de l'exposition, lui-même

transformé, alors qu'il fut par le passé une église. Un temps pendant lequel les élèves ont observé les matériaux utilisés pour la fabrication du lieu, en différenciant les matières et leurs usages.

Les apprentis architectes se

sont approprié une sémantique d'architecture. Cathy Leblanc a expliqué les fondements d'un bâtiment, de la fabrication du béton, aux briques en passant par le bois, etc. Une visite que les élèves et leurs enseignants ont apprécié.

CHANAZ

Une belle fréquentation aux Journées du patrimoine et Festival d'orgues de barbarie

Le 8^e festival d'orgues de barbarie et les 38^e Journées européennes du patrimoine (JEP) organisées par la Maison de Chanaz ont joué samedi 18 et dimanche 19 septembre l'accord parfait, en accueillant 8 500 personnes.

Le week-end passé, la musique mécanique a totalement investi les ruelles du village de Chanaz où 48 tourneurs de manivelles et leurs 24 orgues ont pris place. Ils ont assuré le show et enchanté le public qui, au gré de ses flâneries, a entonné avec eux dans un joyeux tourbillon, un répertoire riche et éclectique autour de chansons populaires, comiques, engagées, contemporaines, enfantines, etc. Difficile au terme de



Malgré un dimanche matin pluvieux, la fréquentation et l'ambiance du 8^e Festival d'orgues de barbarie sont restées au beau fixe. Photo Le DL/M-C.D.

deux journées inoubliables, de rompre l'atmosphère chaleureuse instaurée entre les tourneurs et le public et de se quitter !

L'exposition de phonographes d'Annie et Gérard Pin démarrée

le mardi a aussi fait un carton avec 1 200 visiteurs et la venue de plusieurs classes primaires.

Côté patrimoine, certaines déambulations ont particulièrement recueilli les suffrages des visiteurs, notamment le circuit

pédestre balisé de 21 panneaux renseignant sur l'histoire et l'architecture du village, l'exposition de plein air "Place au passé" illustrée de 14 bâches réparties au chef-lieu.

Le Musée gallo-romain a enre-

gistré 250 entrées, et fait le plein pour ses deux ateliers de poterie et d'archéologie. De plus, dans le cadre du projet Enfants du patrimoine développé par l'État et piloté par le CAUE Savoie, qui propose aux scolaires du département la visite de structures muséales ou la participation gratuite à leurs ateliers dans le cadre des JEP, le musée de Chanaz a reçu 72 élèves.

Dimanche après-midi, Josy Rosset, guide du patrimoine Savoie Mont-Blanc, commentait à bord du Savoyard II de Bateucanal une croisière quasiment complète au départ de Chanaz, à la découverte des sites palafittes du nord du lac du Bourget (Hautecombe et Châtillon) à l'occasion des dix ans de leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Marie-Claude DUFOR



CONCERT FAMILLE

CONCERTS

Dimanche 5 septembre 2021
3 concerts de 14h à 17h
Fort Victor Emmanuel,
Aussois (73)

Vendredi 10 septembre 2021 • 17h45
Bibliothèque, Ambilly (74)

AUTOUR DES CONCERTS

- Séances scolaires
- Éveil musical maternelles
- Les Enfants du Patrimoine : concert au fort de Tamié, en partenariat avec le CAUE de Savoie

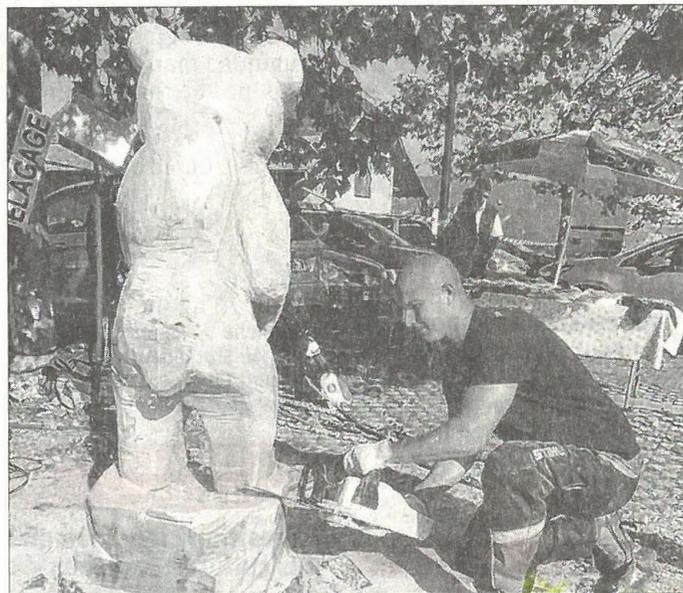


Les Enfants du Patrimoine



Vendredi
17 septembre
2021

Une réussite pour la 6^e fête du jardin et des produits locaux



Cédric, élagueur de la maison Vertige de Gerbaix, sculpte pour la manifestation, un ours dans du bois massif.

Samedi 25 septembre, la 6^e fête du jardin et des produits locaux, située sur la place du village, s'est tenue sous un temps ensoleillé. Après son annulation en 2020, puis son report au printemps 2021, cette manifestation voyait sa 1^{re} édition automnale, un pari pour les organisateurs et les participants. Pari réussi, car la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive. Professionnels, associations et institutions ont accueilli un public nombreux et enthousiaste. Entre autres, on a pu découvrir l'entreprise Vertige, avec Cédric proposant ses machines d'élaga-

ge, de taille de haie et de récupération d'essaim d'abeilles. Pour l'occasion, il a sculpté dans un tronc, un ours qui veillait sur le village, le temps de la fête.

Le plein de bonnes choses

Le Prince du lac a présenté ses célèbres denrées : le safran et ses produits médicinaux, Bulle de douceur a attiré le public avec ses savons fermiers artisanaux au lait de chèvre 100 % naturel, sans oublier du pain bio, des confitures maison, du miel, des pommes, tout venait de différentes structures des environs etc. La Caue (conseil d'architecture, d'urbanis-

me et d'environnement) de la Savoie offrait ses conseils sur la composition de haies champêtres avec des espèces locales. Un atelier compostage pour adultes a attiré les amoureux des jardins, afin de découvrir les bonnes pratiques d'un compostage efficace des résidus de taille, détaillé par Jean-Baptiste Moinot, responsable du service déchets (CCLA). Le comité des fêtes a proposé boissons et petite restauration à emporter, à base de produits locaux et/ou bio : chipolatas et merguez à la plancha, crêpes, frites maison, etc.

Marie-Claire CHARBONNEAU

Pont-de-Beauvoisin

dl Le Siega et le Siaga vont avoir de nouveaux locaux



La réunion au siège actuel des syndicats à Pont-de-Beauvoisin.

À l'invitation des présidents, Christian Berthollier du Siega (Syndicat interdépartemental mixte des eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan), et Jean-Louis Reynaud du Siaga, (Syndicat interdépartemental de l'aménagement du Guiers et de ses affluents), les exécutifs et les directeurs des deux syndicats se sont réunis récemment afin de prendre connaissance du projet du futur siège devant les accueillir. Situé sur l'emplacement d'une ancienne grande surface, à la sortie de Pont-de-Beauvoisin, cette structure devrait recevoir l'ensemble des agents des deux syndicats et ceux des différents prestataires sur une surface de 6 000 m² environ. Comprenant des locaux administratifs et techniques, cet établissement devrait être exemplaire au regard des normes énergétiques et environnementales. Ce projet en prémices est accompagné, dans un premier temps de réflexion, par les CAUE, (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) des départements Isère et Savoie.

Les territoires Savoie

Formation

LE CAUE SENSIBILISE LES ÉLUS À « LA TRAME VERTE ET BLEUE »

Ils ont participé à une journée de visite à vélo, de Chambéry au lac du Bourget, le long de la Leysse, portant notamment la renaturation de la rivière et la biodiversité.

Dans le cadre des actions développées autour du contrat vert bleu porté par le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget), une journée de sensibilisation des élus sur la prise en compte de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle des territoires, était proposée, le mois dernier, par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie.



Une partie des visiteurs, à l'écoute de Christophe Guay, présentant les travaux effectués le long de la rivière

Elle s'est déroulée, en présence de sa directrice, Florence Fombonne Rouvier, et d'Audrey Souchard (paysagiste de son équipe) qui l'avait élaborée, sous la forme d'une balade à vélo le long de la voie verte, ponctuée par 6 temps d'arrêts portant sur la végétalisa-

tion des parcs urbains, la renaturation des rivières de l'Hyères et surtout de la Leysse, l'évolution du site de SavoieTechnolac, la biodiversité à l'échelle du lac du Bourget, le quartier Vétrotex, des lectures de paysage. Le repas de midi a été pris à la plage du Bour-

get-du-Lac, occasion de présenter l'opération de baisse exceptionnelle du niveau du lac portée par le CISALB.

Cette journée, riche d'enseignements, a permis aussi des échanges avec des associations de protection de la biodiversité et des structures comme le CISALB et le CAUE, étayée de présentations d'André Genet (ancien chargé d'aménagement de Technolac), Anne-Cécile Duguit (chargée de mission Chambéry Grand Lac Economie), Christophe Guay, responsable du service GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) de Grand Chambéry), Luc Berthoud (maire de La Motte-Servolex), Juliette Arrighi (pôle aménagement du Département).

Bruno Fournier



Archi'Nature - Quand le vivant nous inspire!

En 2021, pour sa deuxième édition, le festival ARCHI'Nature a fait le choix de flirter avec la rivière du Guiers, fil conducteur permettant de relier les territoires et les hommes, en donnant sa place à la créativité sur la thématique « *folies au fil de l'Eau* ».

9 communes ont ainsi proposé des lieux permettant d'appivoiser les berges, les cœurs de villages, sous-bois, clairières ou encore panoramas à couper le souffle, sur lesquels, plus d'une trentaine d'artistes ont concouru.

Les 9 œuvres retenues ont depuis trouvé leur place en valorisant différents espaces de vie, en créant des passerelles, favorisant le lien social, la médiation et la découverte de sites et paysages en interrelation avec le Guiers, à mi-chemin entre le design, l'architecture et l'Art. L'occasion pour les lauréats de s'inspirer du monde vivant pour concevoir des espaces hybrides et divers tels que du mobilier urbain, un totem, un belvédère, une scène, et bien plus encore invitant à redécouvrir les paysages de notre quotidien.

En parallèle, une démarche Erasmus + permet de stimuler la créativité et la conscience culturelle des jeunes du lycée Baudelaire et de l'école de la deuxième chance, afin qu'ils brisent les « *pensées toutes faites* » et permettent l'émergence de nouvelles visions, de produits nouveaux pour enrichir notre société en venant agrémenter leurs établissements de réalisations en adéquation avec leurs attentes.



Photos © CAUE de la Savoie

Ces initiatives artistiques portées par l'association Cogito Ergo Sum, invitent à une découverte du territoire à travers le regard et les réalisations d'artistes, architectes, designers... amoureux de la nature. Via ses missions de sensibilisation et promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le CAUE de la Savoie a quant à lui répondu tout naturellement présent comme partenaire, étant partie prenante du festival ARCHI'Nature et du programme Erasmus + qui mettent en avant des réalisations artistiques inspirées et renforcent les échanges entre les citoyens, les jeunes et leurs lieux de vie.

Le nouveau bureau savoyard des géomètres-experts sera élu le 19 novembre

L'actualité de la Chambre des géomètres-experts de Savoie (UNGE 73) a été dense en ce mois d'octobre 2021.

► Le 8 octobre, une réunion a eu lieu avec les services du cadastre du Département. L'occasion de renforcer un lien fort entre ces deux partenaires et d'aborder notamment la restructuration du SDIF (Service des impôts fonciers) et la présentation du nouvel inspecteur en liaison avec les géomètres-experts, Kevin Malta. Des échanges plus techniques sur les procédures d'établissements des documents cadastraux (DMPC) ont également permis de définir les prochaines échéances (1^{er} janvier 2022) sur la mise en œuvre de la dématérialisation de ces mêmes documents indispensables aux mutations foncières. Claire Richard, du conseil supérieur de l'OGÉ



Les géomètres experts vont produire une base de données des places PMR (Personne à mobilité réduite). Photo Géomètres experts de Savoie

(Ordre des géomètres-experts), est également intervenue afin de présenter le Géofoncier, portail créé par les géomètres-experts pour notamment synthétiser l'ensemble de leurs actes fonciers et reporter les limites de propriété.

La Chambre de Savoie a également accepté la sollicitation de participation à la commission départementale des valeurs locatives, continuant ainsi une volonté

d'apporter ses compétences déjà enclenchée avec l'intégration des conseils d'administration du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement).

► Le 20 octobre, Augustin Levin, président UNGE de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a répondu à l'invitation de Luc Devun, président de l'UNGE 73,

afin de débattre sur l'avenir de la Chambre de Savoie dont l'assemblée générale du 19 novembre prochain verra l'élection d'un nouveau bureau.

L'occasion ainsi de définir des orientations et des objectifs pour les deux prochaines années d'un mandat que chacun espère plus serein que celui fortement impacté par la Covid. Il a été également abordé l'opération Blue Parking à l'initiative conjointe et

partenaire de l'UNGE et de l'OGÉ. Elle consiste à produire pour la journée mondiale des personnes handicapées, le 3 décembre, une base de données des places PMR. Ces relevés effectués par les géomètres-experts, seront ensuite publiés sur le Géofoncier et pourront être exploités à terme par des technologies de type voiture autonome afin de faciliter le quotidien des personnes concernées par le handicap.

**LES ENFANTS DU PATRIMOINE
ÉDITION 2021
ARTICLES DE PRESSE**

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE EN SAVOIE SUR LE SITE DU CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie www.cauesavoie.org

EN PARTENARIAT AVEC :

- Aix-le-Bains, service Ville d'art et d'histoire www.aixlesbains.fr/
- Albertville, service Ville d'art et d'histoire www.facebook.com/albertvilleculture/
- Chambéry, service Ville d'art et d'histoire www.chambery.fr/
- Courmayeur, service Ville d'art et d'histoire
- FACIM - Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne <http://www.fondation-facim.fr/>
- Ligue et CURIOF www.ligue.com/sport-culture-associations/centre-art-curiof/



LA SAVOIE
Jeudi 18 septembre 2021

Le dossier de la semaine

Rénover le bâti existant pour repeupler l'entrée de Conflans

Comment l'ancienne école maternelle de Conflans pourrait-elle être réhabilitée et à quelle fin ? L'architecte libéral albertvillois Mathieu Silvestre l'a imaginé et présente une vision d'avenir de ce bâti.

DOSSIER RÉALISÉ PAR EMILIE HARANG



ALBERTVILLE

Rénover est le premier geste écologique dans le domaine de la construction, car on travaille de la matière déjà présente, introduit l'architecte libéral Mathieu Silvestre. Dans l'idéal, ma vision porte sur le recyclage de l'existant. C'est ma spécialité et cela représente 90 % de mon travail.

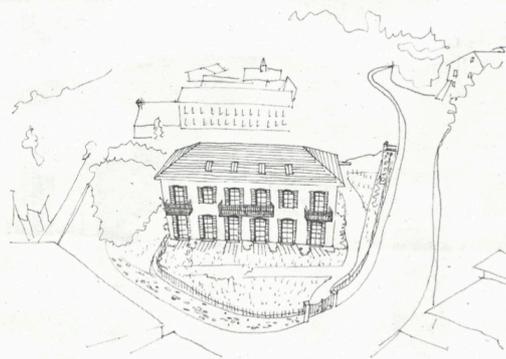
Un emplacement stratégique pour repeupler le centre-ville

L'ancienne école maternelle de Conflans, située dans la montée Adolphe-Hugues, est un bâtiment datant des années 1910 : « Pendant la période de confinement, j'ai eu plus de temps à la réflexion et je me suis intéressé à ce bâtiment en vente depuis plusieurs années, présente l'architecte. Il a beaucoup de qualités et si un projet devait se concrétiser, il faudrait qu'il se fasse dans le respect du patrimoine existant. Pour ce bâtiment emblématique de l'entrée de Conflans, les enjeux urbains sont importants d'autant qu'il se dégrade. Même s'il n'est pas classé monument historique, une réhabilitation impliquerait nécessairement de travailler avec l'UDAP (Unité Dé-

partementale de l'Architecture et du patrimoine). On a déjà échangé sur ce point et l'idée est que cette réhabilitation améliore le quartier tout entier. Conflans offre un paysage ouvert et une position « balcon » au-dessus d'Albertville. C'est un endroit attractif à seulement 5 minutes du centre-ville. »

Une réhabilitation pour de nouveaux logements qualitatifs

Dans sa vision de la réhabilitation, l'architecte est clair : « L'idée serait de revenir à l'état antérieur du bâtiment qui a beaucoup été modifié avec le temps. Par exemple, en termes de fonctionnement, la verrière avait été construite à l'époque pour desservir l'accès des pièces situées au deuxième étage. S'il était transformé demain, on chercherait à modifier la circulation et la verrière n'aurait plus lieu d'être. On imaginerait plutôt des balcons. Le goudron serait remplacé par des espaces paysagers où chacun des habitants y trouverait sa place, les arbres présents seraient conservés et une partie de la cour intérieure serait dédiée au stationnement même s'il n'y a pas d'obligation réglementaire à Conflans. L'idée est d'envisager un programme mixte avec une partie dédiée à l'habitation et une autre



Sur la parcelle totale d'environ 400 m², un système de récupération de pluie et autres aménagements écologiques pourraient être envisagés. Ville d'Albertville

(extension à l'arrière du bâtiment, côté parking) à un espace co-working ou polyvalent ».

Redonner envie de vivre en centre-ville

Au-delà de sa vision, Mathieu Silvestre pointe du doigt une

question déterminante pour Albertville, victime de la paupérisation de son centre-ville : « Réhabiliter l'existant, c'est une façon d'arrêter l'étalement urbain. Aujourd'hui, il faut envisager d'autres façons de vivre et la notion de ville sur la ville se pose. Comment

redonner envie de vivre en centre-ville ? » Une question intéressante à creuser à l'heure où les terrains constructibles s'amenuisent et où la demande immobilière demeure bel et bien présente.

L'entrée de Conflans, un secteur en mouvement

Entre la future résidence du Clos des Capucins et le projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle, un nouveau regard s'ouvre sur l'entrée de Conflans. Et ce n'est pas tout car, lundi 13 septembre, les rénovateurs Stéphane et Cécilia Albrach-Roy ont signé en mairie l'acte de vente de l'ancienne école élémentaire de Conflans située dans la montée Adolphe-Hugues. Leur projet ? Rénover le bâtiment d'une surface de 650 m² et y réaliser 10 logements qui seront proposés à la location : « Les salles de classe vont devenir des T2 et T3 et les logements de fonction seront transformés en conservant les hauteurs sous plafond et volumes existants, caractéristiques du bâtiment. Chaque logement aura un jardin en palier ». Toit en ardoise, crépis à la chaux, fenêtres en bois. Ce projet se veut respectueux du bâti existant. Le début des travaux est annoncé pour début octobre.



Vue sur l'ancienne école maternelle de Conflans, côté montée Adolphe-Hugues.



Vue sur l'ancienne école maternelle de Conflans, côté parking.



« On va associer le comité consultatif de Conflans »

Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, assure : « Avant toute prise de décision, on va associer le comité consultatif de Conflans sur ce projet, comme on l'a fait pour le Clos des Capucins ce qui nous permettra de nous requestionner. En vente depuis 2015-2016 pour un montant d'environ 400 000 euros, ce bâtiment est le dernier qu'il nous reste, donc on prend le temps de la réflexion sur ce qu'il pourrait devenir. Le préalable essentiel est de trouver un endroit pour la ludothèque. Avec la CSF (Confédération Syndicale des Familles), on a visité des locaux au Champ-de-Mars, gérés par la SEM4V, mais

rien n'est acté ».

« D'un point de vue architectural, je suis favorable au projet de Monsieur Silvestre »

Suite à plusieurs échanges avec l'architecte Mathieu Silvestre, l'édile fait un point : « Le traitement architectural de son projet est très intéressant et j'y suis très favorable, mais on est encore à un stade de présentation d'esquisses, car la commune n'a pas encore tranché sur les fonctions futures de ce bâtiment. La Ville aimerait y mettre un espace public comme une salle polyvalente ou un hall



Pour le maire, la priorité est donnée au relogement de la ludothèque.

d'exposition par exemple. Ceci étant, un projet de réhabilitation de cette ancienne école participerait à redynamiser et repeupler cette zone vide de tout habitant. Repeupler un quartier désertique en réutilisant les espaces existants, dans ce cadre-là, la commune est motrice. C'est exactement les prémices de la politique que l'on souhaite mener dans le centre-ville ».

Expérimentez une réflexion autour de la réhabilitation !

« Chaque année, Albertville organise les JNA (Journées nationales de l'architecture), en collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) et les autres villes d'Art et d'Histoire de Savoie », resitue Laurence Millers, responsable patrimoine de la Ville. Le thème défini cette année est : comment réhabiliter une construction du XXe siècle ? « C'est dans ce cadre-là que nous avons demandé à l'architecte Mathieu Silvestre s'il serait intéressé pour s'engager pour les JNA. Et c'est à partir de là que l'on a avancé sur le projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle de Conflans qui est un sujet porteur. Tout le monde s'est lancé avec un grand enthousiasme ».

L'ancienne école, un enjeu architectural et urbanistique

Avec Mathieu Silvestre et Rémy Chaudurié, architecte



Dimanche 17 octobre prochain, seules les personnes ayant réalisé le matin, la visite guidée de l'ancienne école maternelle, pourront participer à l'atelier d'expérimentation prévu l'après-midi.

conseil de la ville d'Albertville et d'Ugine, « on s'est réuni pour voir comment décliner ce thème en une animation grand public, car la sensibilisation est l'un des objectifs des JNA sans oublier la manipulation et l'expérimentation, explique Laurence. On a donc

arrêté un format en deux parties : une visite guidée à deux voix avec Mathieu Silvestre et la guide conférencière Pascale Dubois, le dimanche 17 octobre à 10h (nombre de places limité. Sur inscription au 04 79 37 86 85). À 14h30, à travers un atelier d'expérimentation,

4 groupes de 4 personnes travailleront sur les enjeux urbanistiques définis et pourront venir poser leurs propositions sur la maquette posée au centre de la pièce, réalisée par l'architecte également présent Maxime Meignan et fabriquée au FabLab de Chambéry ».

Les territoires Savoie

Journées de l'architecture

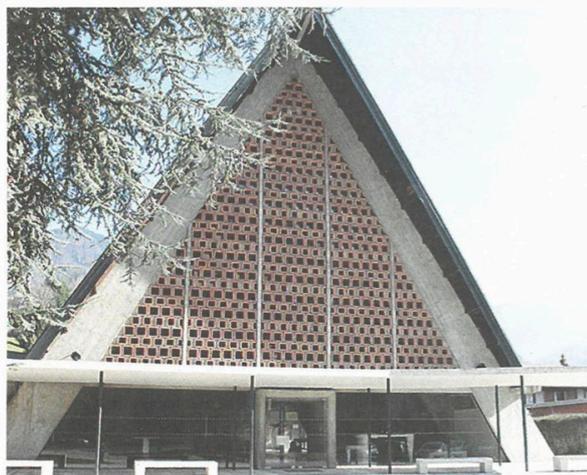
LE CAUE DONNE RENDEZ-VOUS AUTOUR DE PLUSIEURS SITES SAVOYARDS

Le CAUE propose, du 15 au 17 octobre un programme de visites, ateliers, battle, conférence, autour de plusieurs sites, d'Aix-les-Bains à Aime-La-Plagne en passant par Chambéry, Albertville et Ugine.

Les Journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous.



Le « Paquebot des Neiges » d'Aime 2000 à la Plagne



Le centre d'art aménagé dans une ancienne chapelle à Ugine

Le CAUE (conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie propose un programme autour de plusieurs sites, du vendredi 15 octobre au dimanche 17, organisé en partenariat avec les services VAH (Ville d'Art et d'Histoire) de Chambéry, d'Aix-les-Bains et d'Albertville, la ville d'Ugine et son centre d'art et de rencontre, la station d'Aime-la-Plagne et la FACIM (La Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne).

Programme

VENDREDI 15 OCTOBRE

> A Ugine, à 18h30, visite-conférence, au Centre d'art et de rencontres (CURIOX), 54, rue des Vignes, sur le thème « transformer et faire vivre les bâtiments du 20^e siècle. Comment naît l'idée de la transformation de l'église du Sacré Cœur et se construit le projet d'un centre d'art réalisé par des lauréats des AJAP (Album des Jeunes Architectes et Paysagistes 2020). Présentation et visite guidée, apéritif convivial, maquette à manger préparée par le centre social du quartier.

SAMEDI 16 OCTOBRE

> A Ugine, à 10 heures et à 14 heures (54 rue des Vignes), deux visites commentées du centre d'art et de rencontres (CURIOX).

> A Chambéry, de 9 heures à 18h30, Battle d'architecture à Chambéry, sur un sujet et un site d'étude dévoilés au dernier moment, un atelier-concours d'une journée, ouvert à tous : amateurs, professionnels, débrouillards, étudiants, curieux, réunis en plusieurs équipes pour imaginer, concevoir et présenter collectivement un projet d'architecture-fiction, avec la complicité des médiateurs.

> A La Plagne, de 10 à 16 heures, histoire et évolutions autour du « Paquebot des Neiges » d'Aime 2000, l'objectif est de présenter les scénarios de développement de la station et notamment de l'un de ses bâti-

ments, emblématique du XX^e siècle (construit par l'architecte Michel Bezançon) et le projet Pierre & Vacances gagné par le cabinet d'architecture Wilmotte & Associés. Visite et ateliers créatifs au programme.

DIMANCHE 17 OCTOBRE

> A Albertville, de 10 h à 11h30 (19, montée Adolphe-Hugues), visite-atelier de l'ancienne école de Conflans, construite entre 1910 et 1918 et remaniée dans les années 1970.

Le bâtiment d'origine, une école de type Jules Ferry, présente de belles qualités architecturales. Il a cessé d'accueillir des élèves au début des années 2000 et abrite actuellement une ludothèque.

> A Aix-les-Bains, de 15 à 18 h, (14, rue de la banque), à la découverte du bâtiment de Lestal. La séance se déroulera en trois temps : une présentation de l'histoire et des utilisations successives du bâtiment, une visite guidée par l'architecte et le promoteur qui mènent à bien le programme de reconversion en cours, et un atelier ludique (Archi-Converti), pour jouer avec l'architecture du lieu et ses usages.

Toutes les manifestations sont gratuites et ouvertes à tous (pass sanitaire obligatoire). Programme détaillé sur www.cauesavoie.org. Inscriptions par mail : caue@cauesavoie.org ou 04 79 60 75 50 et au 04 79 37 86 85 pour Albertville.

AIX-LES-BAINS

Le bâtiment de Lestal à visiter le 17 octobre



Le bâtiment de Lestal à Aix-les-Bains. Photo Le DL

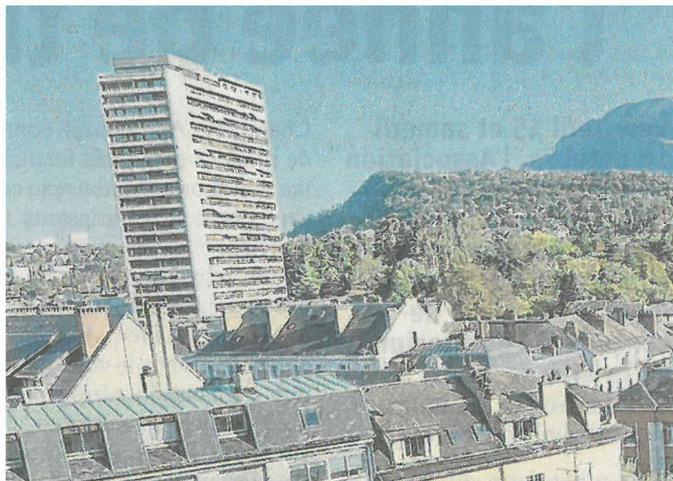
Dans le cadre des journées nationales de l'architecture, une visite et un atelier ludique "archi reconverti" le bâtiment de Lestal à Aix-les-Bains sont proposés le dimanche 17 octobre de 15h à 18h au 1 rue Victor Hugo à Aix-les-Bains. Cette présentation est organisée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE) et le service Ville d'art et d'histoire d'Aix-les-Bains. Les participants pourront découvrir le bâtiment Lestal à travers son histoire. La visite sera menée en trois temps,

une présentation de l'histoire, de ses usages, une visite guidée par l'architecte et le promoteur qui mènent à bien le programme de reconversion en cours et un atelier pour jouer avec l'architecture de ce bâtiment qui a connu de nombreux usages. Il est ouvert à tous et gratuit, mais sur inscription les places étant limitées.

L'inscription peut se faire soit par mail à caue@cauesavoie.org ou par téléphone au 04 79 60 75 50. Le pass sanitaire est exigé.

CHAMBÉRY

Devenez architecte le temps d'une journée



Le sujet et le site d'étude seront dévoilés au dernier moment.
Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

Une "battle" ouverte à tous est organisée samedi 16 octobre. Plusieurs équipes vont s'affronter à Chambéry, sur un projet d'architecture-fiction.

Un sujet et un site d'études dévoilés au dernier moment. Des architectes, des étudiants, des habitants réunis en plusieurs équipes. Et c'est parti pour un atelier-concours original, ludique et passionnant.

À l'occasion des journées nationales de l'architecture, créées en 2016 sous l'égide du ministère de la Culture, le service ville d'art et d'histoire de la Ville de Chambéry et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (Caue) organisent samedi 16 octobre une "battle d'architecture" à l'hôtel de Cordon - centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Cet atelier-concours se déroule sur une journée. Il est ouvert à tous, professionnels ou amateurs, créatifs et imaginatifs. Le but est de concevoir et de présenter collectivement un projet d'architecture-fiction, avec la complicité des représentants du Caue, d'urbanistes et d'architectes. Le sujet est dévoilé le matin même, puis la compétition commence sous forme de croquis, plans, dessins et maquettes. À la fin de la journée, le projet est soumis au jury qui choisira le vainqueur !

Envie de participer ? Rendez-vous samedi 16 octobre de 9 heures à 18 h 30 à l'hôtel de Cordon, rue Saint-Réal à Chambéry. Gratuit et ouvert à tous, réservation obligatoire (concours limité à 28 personnes).

D.M.

Informations et réservations auprès du Caue 73 au 04 79 60 75 50 ou à caue@cauesavoie.org.

Journées nationales de l'architecture

Samedi 16 octobre - Aime La Plagne

Les Journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport, culturel, scientifique et social de l'architecture pour le bien-être de tous.

Histoire et évolutions autour du Paquebot des Neiges -Aime 2000. Rendez-vous à Aime 2000 au Paquebot des Neiges, de 10h à 16h, pour présenter le projet de développement de la station de Plagne Aime 2000 et notamment du Paquebot des Neiges, bâtiment emblématique du XX^e siècle construit par Michel Bezançon, architecte. De 10h à 12h : visite guidée du Paquebot des Neiges par Sylvie Gotteland, guide du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie / Fondation Facim. Repas tiré du sac à 12h et café offert par la commune d'Aime-La-Plagne. De 13h30 à 15h : atelier participatif créatif et ludique pour imaginer plusieurs scénarios architecturaux de développement de la station de Plagne Aime 2000, animé par Hervé Dubois, architecte au CAUE de la Savoie. De 15h à 16h : restitution par les participants de leur projet, puis présentation du projet lauréat de développement de la station (projet Pierre & Vacances Aime 2000) gagné par le cabinet d'architecture Wilmotte et associés.

Ouvert à tous, gratuit sur inscription obligatoire à : caue@cauesavoie.org ou 04 79 60 75 50.

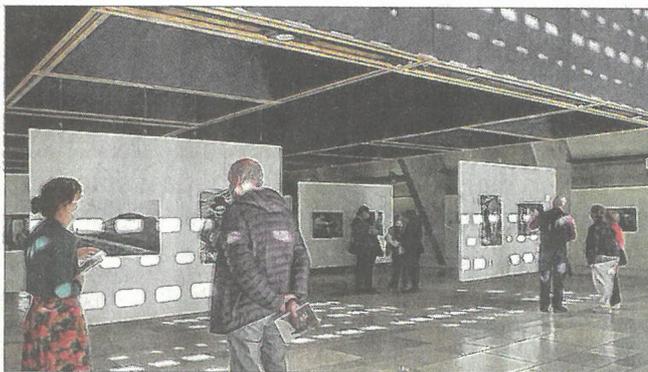
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | MARDI 19 OCTOBRE 2021 |

UGINE

De l'église au centre d'art et de rencontres, tout un chemin

L'ancienne église des Fontaines, désormais centre d'art et de rencontres, n'a plus de secrets pour le public qui a pu suivre une visite guidée à l'occasion des journées nationales de l'architecture. Ces journées ont commencé par une visite-conférence, vendredi soir, sur le thème "Transformer et faire vivre les bâtiments du XX^e siècle", animée par Martine Viallet, responsable de la Commission diocésaine d'art sacré et guide à la Facim, Agnès Chevalier-Gachet, adjointe en charge des affaires culturelles et Sophie Bibal, déléguée pour Curiox et les projets culturels à UGINE.

Samedi, deux visites étaient ensuite organisées sur les traces de cette transformation orchestrée par les architectes François Lis et Clément Daneau, tout juste récompensés par le prix AJAP (Album des jeunes architectes et paysagistes). Le public s'est montré vivement intéressé par l'histoire de l'église, sa forme si particulière et sa transformation en musée. Inaugurée en 1959, il est



Des visites étaient organisées à l'occasion des journées nationales de l'architecture. Photo Le DL/C.C.

vrai que sa forme tranche avec les volumes traditionnels environnants. Peu utilisée et surdimensionnée (elle a été conçue pour 600 personnes), elle fermera ses portes dix ans plus tard. Laissée à l'abandon, elle sera rachetée par la commune en 2003 avec pour objectif d'en faire un lieu à vocation sociale ou culturelle. Aujourd'hui, si l'intérieur a été refait pour accueillir des artistes en résidence et des expositions, une grande partie de l'édifice est d'ori-

gine : la structure en béton et le sol. L'un des défis les plus importants à relever a été celui de l'acoustique, l'écho étant de 8 secondes à l'origine.

Jusqu'au 30 octobre, une exposition présente une sélection d'interventions effectuées au XXI^e siècle sur des édifices construits au cours du XX^e. L'exposition de Claude Batho est par ailleurs visible jusqu'au 27 novembre.

C.C.

Les géomètres experts ont réélu leur bureau



Les géomètres experts de Savoie se sont réunis en assemblée générale à Voglans.

L'assemblée générale de la chambre des Géomètres-experts de Savoie (UNGE 73) s'est déroulée vendredi 19 novembre à Voglans.

Elle a été marquée par le renouvellement du bureau. Après plus de 10 ans d'investissement en son sein, Philippe Savoyet a laissé sa place à David Lemarié. Les autres membres en place (Aurélie Brunaud, Stéphane Joly, Yannick Chrétien et David Wrobel), ainsi que le président de la chambre, Luc Devun, ont, eux, été reconduits.

Lors de cette réunion, Luc Devun et Pierre-Olivier Racle, du conseil régional de l'ordre, ont présenté l'opération Blue par-

king. Il s'agit de produire, pour la journée mondiale des personnes handicapées le 3 décembre 2021, une base de données des places PMR versée sur le portail numérique Geofoncier. Actuellement plus de 600 places PMR ont été relevées en Savoie par les géomètres-experts.

Cette action aura un point culminant ce mercredi 24 novembre à Albertville avec un relevé conjoint effectué par les géomètres-experts de Savoie, et les élèves du BTS du géomètre topographe et de la modélisation numérique du lycée du Nivolet (La Ravoire). Par ce biais, la profession rappelle également son attachement à cette formation.

Après un atelier dispensé sur "la charge mentale", le président a aussi présenté les orientations des deux prochaines années de mandat : volonté d'amplifier la visibilité de la profession, notamment auprès des jeunes ; poursuivre la participation aux diverses commissions et organismes (Greta, CAUE, Adil, commission départementale des valeurs locatives...) où les compétences des géomètres-experts sont reconnues et sollicitées et aux manifestations comme le salon des maires et les forums des métiers ; et enfin instaurer régulièrement des ateliers débats sur des sujets professionnels.